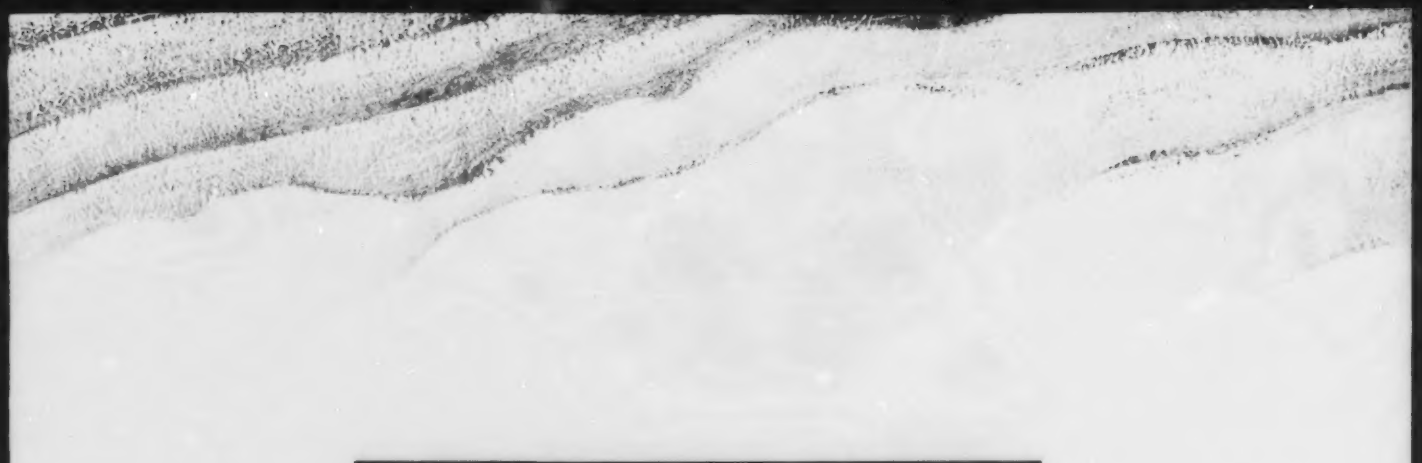

# CANADIAN RURAL PARTNERSHIP

# RURAL DIALOGUE

102-02596/

# CHAPLEAU
# RURAL DIALOGUE
# SESSION REPORT

JANUARY 23 - 24, 2001
CHAPLEAU, ONTARIO

AUX TROIS MOULINS MOTEL

AAFC #2080/B
Cat. No. A21-47/5-2001
ISBN 0-662-65848-5

# EXECUTIVE SUMMARY

## Background

In January 2001, the Northern Ontario Rural Team met with nine community organizations from the Chapleau area to pilot a dialogue with rural community leaders in Northern Ontario. Over the course of two days, the representatives of the various organizations outlined their current goals and objectives, considered community development opportunities, and discussed the challenges that they face. In order of their presentations, the organizations that met with the Team were:

- Chapleau Arts and Advisory Committee
- Chapleau Cree First Nation
- Brunswick House First Nation
- Chapleau Ojibwe First Nation
- Chapleau Township Council
- Chapleau Regional Development Corporation
- Chapleau Health Services
- Chapleau Education and Training Coalition
- Louis Hémon Cultural Centre

This executive summary outlines the common issues raised by community representatives over the course of the Dialogue Session. A list of the Northern Ontario Rural Team members that participated in the Chapleau Dialogue is provided in Annex A. For detailed reports on the presentations made to the Team, please refer to Annex B.

In the cases of the Chapleau Arts and Advisory Committee, the Chapleau Township Council, the Chapleau Regional Development Corporation and the Chapleau Education and Training Coalition, written briefs submitted to the Team are reproduced.

## Chapleau

Chapleau, a Northern Ontario community of approximately 2,900, lies about 320 kilometres northeast of Sault Ste. Marie. The nearest largest communities are: Wawa (140 kilometres to the West) and Timmins (200 kilometres to the East). Chapleau is located within the Boreal Forest Region and the Arctic Watershed. Its main industries are rail transportation, forestry and tourism. The community is also the gateway to the world's largest Crown nature preserve — the 700,000-hectare Chapleau Crown Game Preserve.

Situated within a seven-mile radius of the Township of Chapleau are three First Nation communities:

- Chapleau Cree First Nation — band membership 350; on-reserve population 92
- Brunswick House First Nation — band membership 565; on-reserve population 135
- Chapleau Ojibwe First Nation — band membership 36; on-reserve population 25

# OVERVIEW OF MAJOR THEMES

## Infrastructure

Community representatives expressed the need to ensure that the Chapleau area has the infrastructure necessary to support and sustain development. They identified rail, air services, roads and public transportation as the key components that need attention. Currently, the community relies on a VIA Budd Car service (Sudbury to White River Tuesday, Thursday, Saturday; White River to Sudbury Wednesday, Friday and Saturday). There is no scheduled bus service and the roads are remote.

This lack of adequate transportation systems has an impact on the community's ability to diversify their economy as well as to access health care services and educational opportunities. It also makes it difficult to secure and maintain gainful employment, particularly for Aboriginal youth living on-reserve. First Nations identified a shortage of housing in their communities, especially in light of the high rate of population growth and the increase in the formation of young families in First Nation communities.

Representatives called for funding formulas that recognize the limited ability of rural and remote communities to raise the funds needed for infrastructure projects. They also suggested that the government should establish a long-term infrastructure program designed specifically for rural and remote communities. This program should be sustainable and easy to access by individual communities.

## Telecommunications

Representatives identified the need for state-of-the-art telecommunications infrastructure — high-speed data connections, cellular telephone service, and real-time video conferencing — so that all sectors, including health services and education, can participate in the new economy. They called for the various levels of government to work together to provide modern telecommunications infrastructure to all of Northern Ontario.

## Economic Diversification

Industry downsizing in single-industry communities is a key driving force behind the need for economic diversification. Representatives agreed that Chapleau's challenge is to identify or create economic opportunities to replace those that have been lost in the forestry sector. They said that Chapleau has the assets needed to generate new ideas but lacks the financial resources and infrastructure it needs to diversify its economy.

Representatives wanted the federal government to facilitate the exchange of success stories between communities and to coordinate efforts among the various stakeholders involved in economic development. One representative made a request that the government recognize the arts sector as the key economic development player in the community. First Nation representatives indicated that they would like the government to serve as a "broker of ideas" and repeated that access to natural resources was the key to resolving First Nation economic concerns. Representatives also wanted the federal government to settle outstanding land claims so that Aboriginal and non-Aboriginal communities can plan and implement their respective economic development strategies.

## A Long-term Vision for Rural Canada

Representatives wanted the government to establish long-term funding that supports the rebuilding of communities. They identified the need for ongoing governmental support for the development and implementation of long-term community plans, rather than project-based assistance.

They also stated that the federal government should approach policy and program implementation from the "bottom–up" perspective. Government funding criteria should recognize the limited ability of rural and remote communities to come up with other funding. The criteria also need to reflect the increased cost associated with living in isolated, small rural communities, and acknowledge that per capita-based funding formulas can disadvantage rural and remote communities. This is because rural and remote communities cannot take advantage of the economies of scale that larger communities can.

## Training Opportunities

Representatives indicated that the current funding criteria for education and training are not flexible enough to address the needs of rural and remote residents. They expressed a need for financial support of part-time, online and distance learning. Other measures, such as literacy training, the provision of child care and income support, access to public transportation, and access to state-of-the-art computer equipment, are needed so that citizens can pursue their career goals.

## Access to Information about Government Programs and Services

Representatives generally felt that information on government programs and services was difficult to obtain and interpret. They highlighted the fact that, other than Canada Post, there is no federal government presence in Chapleau. They also suggested that the federal government should establish a single point of contact that the community could use to access all services and programs provided by all levels of government. The determination of this contact point should be flexible, based on the unique needs and characteristics of each community.

## Human Resource Leadership

Representatives identified the need to sustain and promote leadership within the community. The current leaders may "burn out" since many have been in the leadership role for a long time. The representatives felt that the federal government could help attract new leaders by supporting leadership development and mentoring programs. Having new leaders would also help to build communities' self-confidence.

## Health Services

The representatives indicated that Chapleau Health Services faces five major challenges: accessibility of services, cost-effectiveness of services, implementation of new technology, recruitment of physicians and recruitment of other health professionals. Suggested solutions to these issues included: streamlining funding processes, improving medical personnel recruitment, improving telecommunication and transportation linkages to other communities, and implementing a small hospital funding formula. The representatives also indicated that the federal government could help improve the situation by addressing the indirect issues, such as telecommunications and transportation, which affect the delivery of health services in the Chapleau area.

## Youth

First Nation representatives indicated that, given the high population growth rate, youth issues are a primary concern. They talked about high levels of drug and alcohol abuse, crime, high school dropout rates and unemployment, indicating that the First Nation communities do not have the resources to address these problems.

Chapleau is experiencing an out-migration of their youth to urban areas. According to the participants, the main reason for youth out-migration and the high dropout rate of First Nation youth is the lack of employment opportunities in the area. The participants wanted the federal government to work with the community to develop youth employment strategies, provide recreational opportunities for youth, and implement youth education and training initiatives.

## Conclusion

This Rural Dialogue Session was conducted on a pilot basis. The Northern Ontario Rural Team will be conducting an evaluation of the process to see if the session accomplished the following objectives:

- provided an opportunity for community representatives to advise the Team of their key challenges and priorities as well as provided feedback on government performance;
- increased awareness of government programs and services;
- provided an opportunity for government to respond to community issues in an integrated manner;
- increased government visibility in a rural area; and,
- fostered enhanced partnerships which will support sustainable development in the community.

The Northern Ontario Rural Team would like to thank all the community representatives for their participation in the Rural Dialogue session. Team members gained an appreciation for the communities' past accomplishments as well as their current strengths and opportunities. The Northern Ontario Rural Team as part of the Rural Team - Ontario will fully examine the issues and opportunities presented by the participants, and identify immediate and long-term measures that would help overcome some of the challenges outlined in this report. In addition, the information gathered during this dialogue session will help set the direction of future pan-provincial strategies supporting rural community development in Ontario.

# ANNEX A — NORTHERN ONTARIO RURAL TEAM REPRESENTATIVES

| | |
|---|---|
| AGRICULTURE AND AGRI-FOOD CANADA - RURAL SECRETARIAT | KAREN STREICH |
| AGRICULTURE AND AGRI-FOOD CANADA | MARIO PALUZZI |
| BUSINESS DEVELOPMENT BANK OF CANADA | KEVIN DANE |
| CANADIAN MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION | SCOTT FLAMAND |
| HEALTH CANADA | CARMEN LEDUC |
| HUMAN RESOURCES DEVELOPMENT CANADA | SUZANNE DUPONT |
| INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS CANADA | BOB LEONARD |
| INDUSTRY CANADA – ABORIGINAL BUSINESS CANADA | KIM BIRD |
| INDUSTRY CANADA – FEDNOR | RAY HEMMERLING |
| NATIONAL RESEARCH COUNCIL | JACK NISHIYAMA |
| NATURAL RESOURCES CANADA | C. RODNEY SMITH |
| NATURAL RESOURCES CANADA | RICHARD MACNAUGHTON |
| MINISTRY OF CITIZENSHIP, CULTURE AND RECREATION | PAUL SABOURIN |
| MINISTRY OF NORTHERN DEVELOPMENT AND MINES | JOHNNY YESNO |
| ONTARIO TRILLIUM FOUNDATION | RON CANTIN |

# ANNEX B — COMMUNITY ORGANIZATIONS' PRESENTATIONS


**CHAPLEAU ARTS AND ADVISORY COMMITTEE** — PRESENTATION 1
Denis Rochon, Member — pg. 7

**CHAPLEAU CREE FIRST NATION** — PRESENTATION 2
Simon Frogg, Economic Development Officer — pg. 12

**BRUNSWICK HOUSE FIRST NATION** — PRESENTATION 3
Thomas Sanders, Elder
Isabelle Woods, Economic Development Officer
Evelyn Wolfe, Education Councillor — pg. 14

**CHAPLEAU OJIBWE FIRST NATION** — PRESENTATION 4
Chief Anita Stephens
Colin Lachance — pg. 16

**CHAPLEAU TOWNSHIP COUNCIL** — PRESENTATION 5
Earle J. Freeborn, Mayor
Keith (Buddy) Swanson, Councillor
Richard Bignucolo, Councillor
Mark Nyman, Councillor
Richard St. Amand, Councillor
Alan Pellow, CAO
Gary Champagne, CAO, Manitoulin-Sudbury DSSAB — pg. 18

**CHAPLEAU REGIONAL DEVELOPMENT CORPORATION** — PRESENTATION 6
Lucy Bignucolo, CRDC Director
Ross Broomhead, CRDC Vice-President /Chair Economic Development Committee
Buddy Swanson
Marty Peterson, Economic Development Officer — pg. 21

**CHAPLEAU HEALTH SERVICES** — PRESENTATION 7
Gail Bignucolo, Financial Officer
Richard Bignucolo
David Bronicheski
Mary Boucher, Sudbury and District Health Unit — pg. 27

**CHAPLEAU EDUCATION AND TRAINING COALITION** — PRESENTATION 8
Karen Gauthier, Chairperson
Linda Bouchard
Chantale Rousseau
Joan Longchamps
Sheila Henderson
Buddy Swanson
Janet Hazen
Marty Peterson — pg. 30

**LOUIS HÉMON CULTURAL CENTRE** — PRESENTATION 9
Diane Jean, Coordinator, Louis Hémon Cultural Centre
Lillian St. Martin, Coordinator, FormationPLUS — pg. 35

## PRESENTATION 1 — CHAPLEAU ARTS AND ADVISORY COMMITTEE

**Representative:** **Denis Rochon, Member**
**Date:** **Tuesday, January 23, 2001**

Mr. Denis Rochon represented the Chapleau Arts and Advisory Committee. During the session, Mr. Rochon said that small communities, such as Stratford, Ontario and Chemainus, British Columbia, use arts and cultural activities to promote economic growth. He insisted that the arts are not a special interest group but an integral part of a community's fabric that focuses on growth from within and takes a "bottom-up" approach.

Mr. Rochon provided a breakdown of the economic impact of the arts sector in Chapleau in 2000, indicating that it amounted to almost $463,000. He suggested that community development should include the arts sector because the arts are a rallying force that helps to build community spirit, awareness and involvement.

Mr. Rochon said that funding for arts-related projects is typically lower (percentage-wise) than for other initiatives, even though the payback is greater. Mr. Rochon further noted that local businesses in Chapleau are said to have directly benefitted from 66% of arts sector expenditures ($235,820), while contributing less than 10% of the revenues ($46,146).

In the year 2000, Chapleau's arts sector generated, directly or indirectly, 124 jobs (a combination of full-time and part-time positions). The arts sector contributed more than $35,000 in indirect tax revenues (GST & PST) and $182,450 in personal taxable income. Mr. Rochon concluded his presentation by providing a summary of funding by various levels of government and spin-off activities from the 2000 Year of the Arts program.

**BELOW IS THE WRITTEN BRIEF THAT WAS PRESENTED TO THE NORTHERN ONTARIO RURAL TEAM BY THE CHAPLEAU ARTS AND ADVISORY COMMITTEE.**

**Economic Impact of the Arts Sector in Chapleau in the year 2000**

In addition to their contribution to the quality of life, arts have a positive impact on the economy. Economic impact statistics demonstrate that the arts sector gives to the economy more than it receives in government support.

According to the Ontario Arts Council, Economic Impact is the economic consequences of the flow of expenditures through the economy related to a given project, program, industry or set of activities. Economic impact is expressed in terms of the effects on a standard economic indicator such as Gross Domestic Product, total output or employment.

# Impact of the Arts Sector on Chapleau's Economy 2000

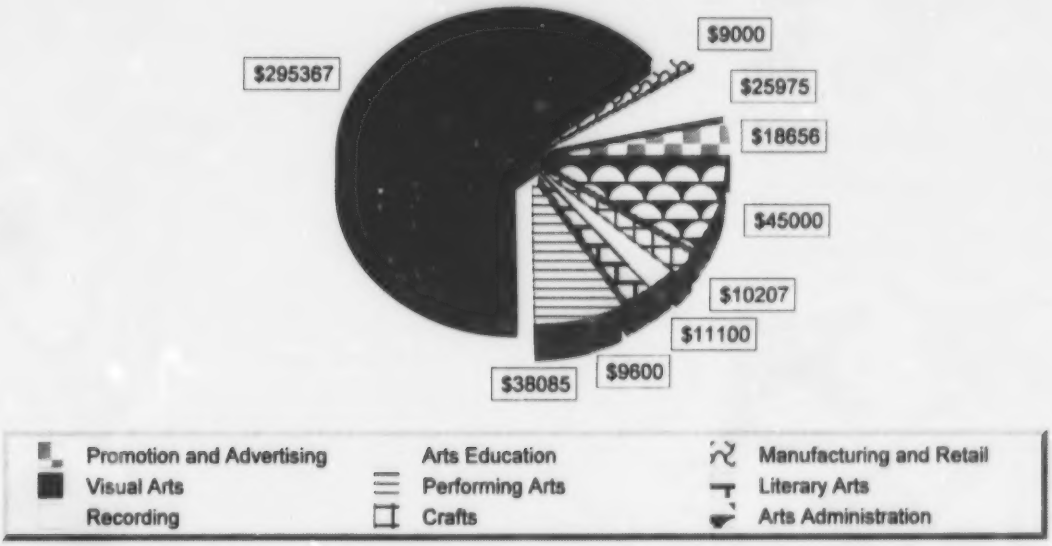


- In 2000, the direct impact of the arts on Chapleau's economy was $462,990. Local businesses benefitted directly from 66% of the arts sector expenditures ($235,820), while contributing to less than 10% of the sector's revenues ($46,146).
- The arts sector provided an estimated $35,373 of indirect tax revenues (GST & PST), and $182,450 personal taxable income.
- Total of 124 positions were generated directly and indirectly by Chapleau's arts sector in 2000, whether full-time or part-time positions (4 paid employees, and 120 paid artists).
- 318 volunteers contributed to the planning and organization of the artistic activities in 2000.

## Funding of Chapleau's Arts Sector

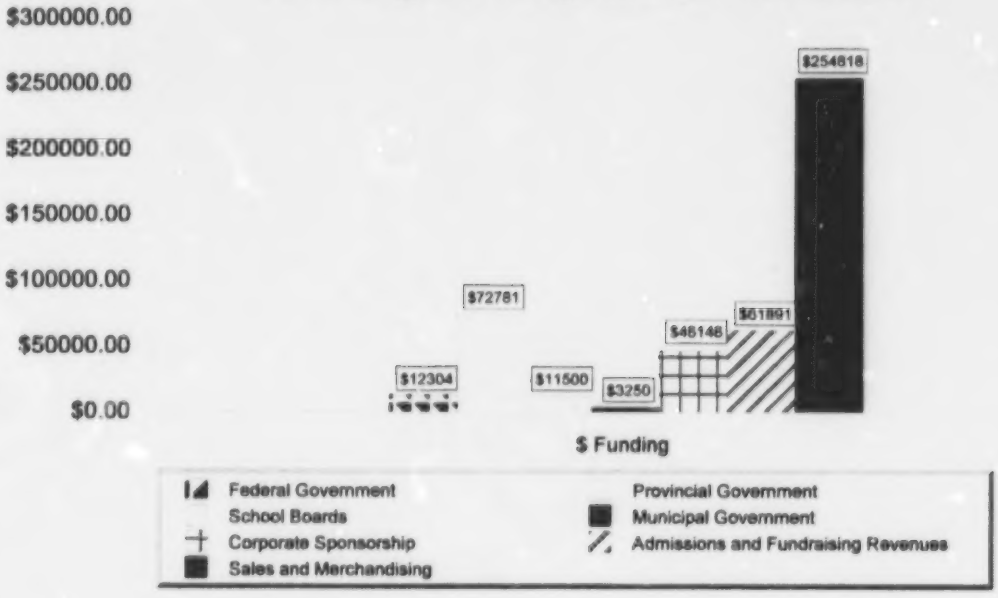


- Government spending on Chapleau arts sector totals $99,835 (Federal $12,304; Provincial $72,781; Municipal $3,250; School Boards $11,500), while community and private funding for arts amounts to $362,855.
- Ontario Arts Council and Canada Council for the Arts grants totalled $35,219, while fees paid to artists totalled $74,450.

## Art Councils' Contributions vs Artist Fees

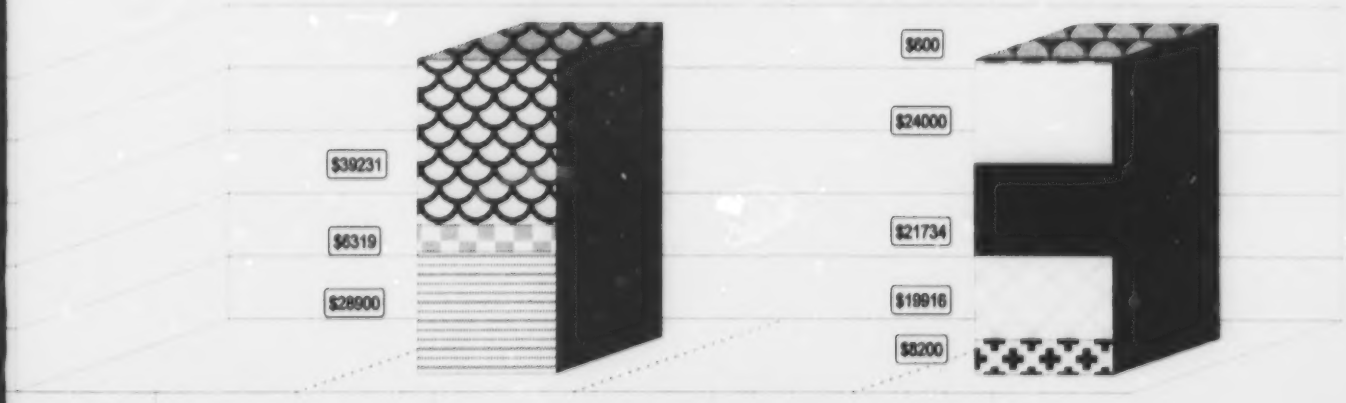

**Attendance to Chapleau Arts Sector Activities**

- Chapleau area population totals 3,000. Year 2000 total audience and viewing public was 5,979 people. Per capita investment by Chapleau citizens in the arts sector was $121.

- 3,380 hours tallied toward planning and organization of artistic initiatives in 2000, with another 466.5 hours of actual artistic activities. Total of 3846.5 hours logged for the arts.

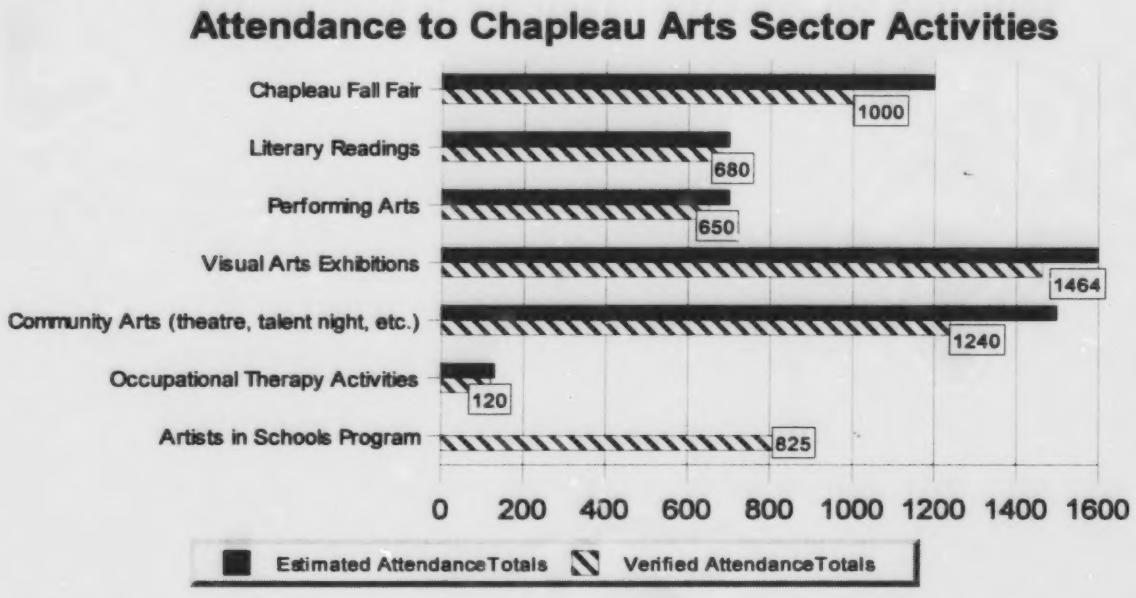


Verified vs. Estimated Attendance – the verified attendance is comprised of documented figures such as guest books, ticket sales, attendance records. Estimated attendance is an assessment of undocumented but realistic figures in the various areas of artistic activities.

**Spin-offs from the 2000 Year of the Arts activities**

- Five performing arts presentations in spring 2001 thanks to successful fundraising campaigns with no deficit.
- Completion of the murals component of The Quatrain Project for spring 2001 (four new murals to be created in time for the centennial celebrations).
- Six-city tour of the Chapleau Centennial Art Exhibition, from January to June 2001, to be viewed by an estimated 12,000 people, generating additional projected sales of $4,000.
- Release of a Chapleau Centennial Souvenir CD (400 copies generating revenues of $8,000 and artist royalties of $1,600).
- Construction of the Gisèle Benoit Wildlife Observation and Cinematography Centre in the Chapleau Crown Game Preserve. The Centre's mandate is to facilitate the collection of film footage, animal behaviour data, and inspiration for the creation of artworks, publication of books, and release of film documentaries for the international market.

- Release of the first solo CD by Chapleau singer/song-writer Jake Bertrand.
- Creation of the unique Chapleau Children's Art Enrichment Program, the first of its kind in Canada.
- Additional dollars from new visitors and extended stays thanks to the creation and promotion of Chapleau's permanent art installations.
- Inauguration of the first Waterfront Arts Festival, to be held June 26–27.
- Creation of the Chapleau Arts Council, part of the standing committee system for the Chapleau Township Council, approved unanimously by Council on January 8, 2001.

## Sources

This study was conducted from January 3–12, 2001. The respondents that took part in this study were professional artists (3 musicians, 11 visual artists); Centre Culturel Louis Hémon (artistic figures – only a portion of the annual budget); Chapleau Performing Arts; Occupation Therapy (Cedar Grove); Chapleau Theatre Group; The Quatrain Project; Chapleau Children's Art Enrichment Program; Troupe LaPointe; Chapleau Fall Fair; Union Culturelle des Franco-Ontariennes; Collins Art Gallery; and five local schools (3 elementary, 2 secondary).

## PRESENTATION 2 — CHAPLEAU CREE FIRST NATION

**Representative:** **Simon Frogg, Economic Development Officer**
**Date:** **Wednesday, January 24, 2001**

The second presenter, Chapleau Cree First Nation representative Mr. Simon Frogg, outlined his background for the Team, emphasizing his thirty-plus years of experience in Aboriginal community economic development.

Mr. Frogg went on to say that a chronic shortage of housing and other services for First Nation communities is a key issue. He estimated that the 2–3% federal deficit reduction exercise resulted in a real decrease of 5–6% in funding (versus historic increases of 9%). This decrease in funding is making the situation much more difficult for the Aboriginal community. He also pointed out that First Nations are experiencing population growth and an increase in the formation of young families — a situation that is doubling the need for housing units. Mr. Frogg illustrated an example where First Nations increased the capital needed to create additional housing units by pooling funds from several communities.

Indian and Northern Affairs Canada (INAC) has turned over accountability for housing to First Nations, despite being unable to overcome the shortage problems, Mr. Frogg said. But, he asked, "How are First Nations supposed to solve this issue when the government, with all its resources, could not?"

The Chapleau Cree representative said he was glad that the Northern Ontario Rural Team had been formed, particularly because it represents so many federal and provincial bodies. He said that he appreciated the opportunity to address representatives from all levels of government at once. He also said that the creation of the Northern Ontario Rural Team will facilitate future discussions.

Despite these improvements, however, Mr. Frogg feels that there are still fundamental differences in the First Nations' philosophy (which emphasizes collective rights) and the government's philosophy (which emphasizes individual rights). This forces First Nations to conform or lose eligibility for assistance. Mr. Frogg also expressed his concerns that the government's per capita funding formulas are unfair to very small and remote First Nation communities, and that he feels First Nations have to deal with racism in the public sector.

He also suggested that transferring programs to First Nations for administration creates a different type of bureaucracy. He gave the example of the administration of the "Small Meeting Program", transferred from the Ministry of Citizenship, Culture and Recreation to a First Nation organization. He warned that this arrangement could result in decisions based on political connections or proximity to geographical location of the administrative bodies.

Mr. Frogg indicated that the current initiatives of the Chapleau Cree First Nation include updating their Forestry Management plan (the old one is dated "1996"); converting the Profit Centre to a Community Entrepreneur Centre; turning over the trust fund to the people; creating a "closed loop" economic system to build community capacity and create viable businesses that can be purchased by individuals; and developing an on-reserve recreational centre. He added that an outline of a strategic plan for forest-based economic development is currently being written.

He identified eco-tourism as another endeavour that is important both culturally and economically to Aboriginal as well as non-Aboriginal Chapleau communities. The Chapleau Cree First Nation are currently looking at building a GIS database to identify possible eco-tourism sites. As a result of a discovery of artifacts dating back over 500 years, one such site is being developed in another community.

Mr. Frogg mentioned that the Chapleau Cree First Nation are also trying to promote an area organization that would foster partnerships with Chapleau and other First Nations.

A question was raised about whether the First Nations had any suggestions on how to overcome lending institutions' reluctance to finance on-reserve businesses (due to an inability to secure proper collateral). Mr. Frogg said that a certain level of trust and creativity is needed to overcome this obstacle. He then talked about precedents that have been set in this area by both government and financial institutions.

## PRESENTATION 3 — BRUNSWICK HOUSE FIRST NATION

**Representatives:** **Thomas Saunders, Elder**
**Isabelle Woods, Economic Development Officer**
**Evelyn Wolfe, Education Councillor**
**Date:** **Wednesday, January 24, 2001**

The representatives of the Brunswick House First Nation began by saying that they have a young and growing population (45–50% of the total population is between 19 and 29 years of age), and hence youth issues are their primary concern.

The representatives said that the Brunswick House First Nation is plagued by high levels of drug and alcohol abuse, crime, high school student dropout rates and unemployment. The problem is exacerbated by the lack of resources (they are able to afford only one part-time counselor and no full time staff). Brunswick House First Nation had applied for the Aboriginal Head Start Program but was not successful. The representatives said that there are many young parents in the community but no day care facilities. Without day care, many young parents are unable to work because they have no one to care for their children. In addition, there is a serious lack of public transportation facilities, making it difficult for young people to get to work.

The representatives said that they are concerned about the lack of skills and resultant apathy among youth. Many young people want training in trades such as construction, heavy equipment operation and plumbing, but under the Indian and Northern Affairs Canada (INAC) criteria this type of training does not qualify as post-secondary. The lack of funding for training means no jobs; without jobs, the young people leave to go to large cities, and those who stay often become dependent on alcohol or drugs.

This lack of future opportunities within the First Nation community also plays a large role in the high school dropout issue. If education does not provide them with the necessary skills to obtain employment, the youth have no reason to stay in school.

Training in construction skills would not only provide jobs, but would also help address the severe shortage of adequate and affordable housing for this First Nation, the representative said.
They also wanted the federal government to find a way to fund a recreation centre. This would give the young people a safe place to socialize.

The representatives said that Brunswick House First Nation would like to set up an Economic Development Corporation but the community members lack the specialized skills needed to develop strategic plans and educational programs. The First Nation asked the federal government to help them train leaders — people who can coordinate long-term strategic economic development efforts.

The representatives also indicated that Brunswick House First Nation is interested in developing mining and tourism opportunities. Ms. Woods, specifically, expressed an interest in developing and building an interpretive centre. She said that a multi-million dollar water treatment plant (funded primarily by INAC) was launched in the community but workers lacked the specialized skills needed to maintain or repair equipment and ensure that water safety testing protocols and standards are met. Economic Development Officer, Chapleau Regional Development, Marty Peterson asked if the Ministry of Northern Development and Mines (MNDM) or Indian and Northern Affairs Canada

(INAC) could provide a support person to help develop strategic plans. The Rural Team members responded by saying that at this time the human resources are unavailable from any of the government agencies, departments or ministries. However, they did offer the following suggestions as to how this and other issues could be addressed:

- Johnny Yesno said that funding for development of a strategic plan may be available through MNDM.

- Ray Hemmerling suggested that perhaps FedNor could provide funding to hire a consultant to carry out planning work under the Youth Internship Program. Another option, he suggested, could be to seek assistance from an existing Community Futures Development Corporation (CFDC) in the region. He suggested Brian Phillips as the person to contact to find out what FedNor can do regarding the planning issue.

- Scott Flamand indicated that funding for development of an economic development strategy may also be available through CMHC.

- Ron Cantin indicated that the Ontario Trillium Foundation may be able to provide assistance for pre-school and primary school students to encourage a desire to learn and stay in school.

Representatives of the Brunswick House First Nation indicated that in May 1999, a fire destroyed a great deal of forest and had a significant negative impact on housing. The fire also resulted in a loss of wildlife in the area. Forest and lands management people and conservation officers are needed to address these issues, they said.

Rod Smith mentioned that, under the CFS First Nations Forestry Program, help may be available for proposals aimed at building community capacity. Bob Leonard added that INAC's Resource Access Negotiation Program may also be helpful, and Ray Hemmerling mentioned that FedNor has an Aboriginal Forestry Development Officer (Gerry Lesage) in Sault Ste. Marie who may provide guidance in this area.

## PRESENTATION 4 — CHAPLEAU OJIBWE FIRST NATION

**Representatives:** **Chief Anita Stephens**
**Colin Lachance**
**Date:** **Wednesday, January 24, 2001**

Mr. Lachance, a spokesperson for the Chapleau Ojibwe First Nation, commended the Team for coming to them instead of making the First Nation reach out to the various government bodies. He then said that First Nations economic development depends on their access to resources. Eco-tourism is important, especially given the existence of the Chapleau Game Preserve, but, he said, land claims issues must be addressed.

Mr. Lachance pointed out three areas where partnerships could be strengthened:

First, Mr. Lachance addressed the issue of strengthening partnerships among First Nations. The three local First Nations, as well as Michipicoten and Missinabie Cree, are involved in the land claims issue, he said. It is important to strengthen the dialogue among the First Nation communities, recognizing the fact that there are two language groups and two treaty areas.

Second, Mr. Lachance said that the relationship between the First Nations and the provincial government needs to be strengthened, especially with the Ministry of Natural Resources (MNR). He complained that the politicians are not interested in working with First Nations, and said that there must be trust and a better cross-cultural understanding between the parties before significant progress can be made.

Third, Mr. Lachance expressed his concern regarding the federal government's relationship with the First Nations, saying that the federal government's fiduciary responsibility dwindles for those off-reserve. He feels that there is a strong reluctance on the federal side to move on this issue.

He said that there is a need for meaningful, non-confrontational dialogue and true consultation, and added that strengthening partnerships has an impact on all other Canadian Rural Partnership (CPR) priorities, so it needs to be addressed if the CRP initiative is to be successful.

Mr. Lachance said that First Nations do not want to continue with project-based assistance but are looking for support in developing a long-term vision and permanent solutions to their resource access challenges.

Environmental stewardship is critical, he said, but there is a fundamental difference in power structure — the government's approach is "top-down" while the First Nations approach is "bottom-up". He asked how this difference could be resolved and added that this issue affects many areas and is tied to First Nation Creator-based stewardship responsibilities.

Mr. Lachance said that capacity needs to be built at the community level but there is an inherent inequity in funding programs. This is because they are tied to the size of the community and project (economies of scale). This leaves small First Nation communities at a disadvantage.

A proactive approach is required whereby government representatives work in the community on a regular basis, Mr. Lachance said. First Nations need people to work with them in mapping out strategies. They want the government (both federal and provincial) to help them "find the door" to government goods, services and programs. The government needs to be a "broker of ideas," and come to the First Nations with proposals, ideas and solutions rather than the other way around. Mr. Lachance insisted that a key to resolving First Nation economic concerns is to improve access to resources (land claims, fishing and hunting rights).

Karen Streich of the Rural Secretariat asked Mr. Lachance about the tools needed to improve the situation. Mr. Lachance replied that the tools are there but a different approach needs to be taken in utilizing them. Governments need to change "the way they do business" with First Nations, he said, so that they can use the available tools more effectively. He concluded by saying that all parties seem to accept their role in solving the Aboriginal issue but no one party wants to act as the catalyst that will bring First Nations, government, industry and the public together.

## PRESENTATION 5 — CHAPLEAU TOWNSHIP COUNCIL

**Representatives:** **Earle J. Freeborn (Mayor)**
**Keith (Buddy) Swanson (Councillor)**
**Richard Bignucolo (Councillor)**
**Mark Nyman (Councillor)**
**Richard St. Amand (Councillor)**
**Alan Pellow (CAO)**
**Gary Champagne, (CAO, Manitoulin-Sudbury DSSAB)**

**Date:** **Wednesday, January 24, 2001**

**BELOW IS THE WRITTEN BRIEF THAT WAS PRESENTED TO THE NORTHERN ONTARIO RURAL TEAM BY THE CHAPLEAU TOWNSHIP COUNCIL.**

**Airport Capital Assistance Program (ACAP funding)**

Chapleau's Municipal airport, like many of our neighbouring community airports, is in a serious situation that threatens the very existence of this all-important facility.

Several years ago the Ontario Northland Transportation Commission discontinued NorOntair passenger air services. Since that time Chapleau has scrambled in its attempts to secure passenger air service for the community. The Province provided us and several other Northern communities with a $75,000 subsidy to help defray the cost of obtaining this essential service. Last year this subsidy was discontinued. This is a considerable financial responsibility for a community of our size. ACAP funding is provided by the Federal Government; however, one of the criterion for funding is that airports must have 1,000 passengers per year to qualify. Obviously we cannot possibly qualify with those numbers. That means that we now not only have to come up with money to keep an air service operating into Chapleau but we have to somehow find the money to do capital improvements to our Airport such as runway repairs, lighting etc. These costs are very substantial without capital assistance from Government. At the minimum we need the 1,000 passenger qualification removed to take into consideration small airports like ours, otherwise Chapleau as well as similar communities to us, will not be able to afford to keep it as a viable operation in the future. Chapleau's airport is host to the Ministry of Natural Resources fire suppression water bombers and their base is strategically located because Chapleau is in the heart of Northeastern Ontario's wood basket which, in turn, is the economic stability for our town and the Region. The airport also serves the essential Medivac air ambulance service which is a critical component of local Health services. We cannot afford to lose either of these entities.

**Infrastructure Funding**

The Community of Chapleau was among many who welcomed the news of the OSTAR infrastructure funding program. Like most Northern municipalities we too have a lot of aging infrastructure both above and below ground that requires upgrading. Towns with large industrial tax bases are better equipped to pay their share of these programs. In a Town like Chapleau where the Industrial base is small and in fact our tax base is 75.27 % residential property taxpayers, this puts a huge burden on our small town budget and therefore infrastructure work is often done on a distinct needs and crisis basis rather than on a more realistic regular schedule. In addition, the infrastructure program is partnership driven and the expectation is that Municipalities should seek partners when making applications for infrastructure dollars. That may be fine in expanding areas of Southern Ontario where developers are only too willing to invest in these partnership arrangements to everyone's benefit but it is not the reality here in Chapleau. Who could we get to partner with us if we wanted to renew a sewer or water line on one of our town streets? Funding formulas must be modified to address small town needs. In addition, announcing infrastructure programs without announcing the funding formulas puts us at a distinct disadvantage not knowing the dollars the Township needs to designate to qualify for the funding.

Our financial responsibilities are further extended with the new drinking water regulations which in our case will cost in excess of $700,000 to comply. Using a one-third formula this in itself is an expenditure exceeding $200,000 that 75% of which will come out of our residential taxpayers pockets over and above our current anticipated levy.

**Transportation Services**

Chapleau has only one public means of transportation. That is the VIA Rail Budd Car Service that operates on the CPR line between Sudbury and White River going one way on opposite days and not running on Mondays. Recently VIA Rail has announced that they will be upgrading the Budd Car equipment through funding announced by the Federal Government and we applaud this initiative because the overhaul of this 50-year old equipment is long overdue. This service cannot be depended on due to the number of mechanical breakdowns it experiences, particularly in the winter months. This becomes a safety issue when we realize the remote nature of the track territory over which this train runs.

We have no scheduled bus service. We are in danger of losing our municipally-funded air service, as mentioned previously herein. Obviously, most of our citizens must rely on their own vehicular means of transportation to get to and from medical, business and personal appointments in Timmins, Sudbury, Sault Ste. Marie and Southern Ontario. Therefore, having good, safe and dependable highways are a must.

We have been pressing the Minister of Northern Development and Mines to have Highway 667 from the village of Sultan to Highway 144 extended and upgraded, a distance of 80 kilometres which would spur economic development for the whole of Northeastern Ontario as well as alleviate a lot of the safety concerns with the present road which is used extensively regardless of its condition. Although we have received considerable support for this project with the users such as Domtar, and from Northeastern municipalities, the trucking association of Ontario, local MPPs and thousands of residents via petitions in the Region, we have been unable to convince the Minister to make this a priority with his Government.

**Telecommunications**

Telecommunications upgrading to our community is vital as it is everywhere in Northern Ontario to enable us to keep abreast with the rest of the Province. Chapleau is presently involved in a Regional strategy to bring cellular telephone service to the community and a funding application has been submitted for the work plan study prerequisite for this project. Although Chapleau has fibre optic capabilities into the community it lacks the switching infrastructure required to enable the internal township system to be functional. Fibre optic linkages that connect our community sites, such as health, government, and education, are a necessity and presently non-existent. High speed data transmission capabilities are as important here as they are anywhere else if we are to attract economic development and enhance our current business climate. Chapleau is also included in the Net Central telecommunications project and we are optimistic of the potential for upgrading this project may present as the plans are finalized for this initiative. If Chapleau is to attract new business such as a Call Centre, it must have the proper high-speed data transmission facilities and equipment in place to do so.

---

**Discussion Note**

Council indicated that they were also trying to promote eco-tourism efforts on the Chapleau Game Preserve but were not necessarily interested in getting involved directly. Rather, they wish to position Chapleau as the gateway to the Preserve and capitalize on the increased traffic in and out of the Preserve. However, land claim issues with the First Nations are making it difficult to attract private investors who may be interested in developing opportunities.

## PRESENTATION 6 — CHAPLEAU REGIONAL DEVELOPMENT CORPORATION

**Representatives:** **Lucy Bignucolo, Director, CRDC**
**Ross Broomhead, Vice-President, CRDC/Chair, Economic Dev. Committee**
**Buddy Swanson**
**Marty Peterson, Economic Development Officer**
**Date:** **Wednesday, January 24, 2001**

**BELOW IS THE WRITTEN BRIEF THAT WAS PRESENTED TO THE NORTHERN ONTARIO RURAL TEAM BY THE CHAPLEAU REGIONAL DEVELOPMENT CORPORATION REPRESENTATIVES.**

**Who we are**

The Chapleau and District Business Association was established in 1990 and incorporated as the Chapleau Regional Development Corporation or the CRDC in 1996. This not-for-profit corporation is mandated the specific tasks of fostering and promoting local development and growth.

The planning and work of the corporation is accomplished through the use of volunteer committees. The CRDC and its sub-committees exist to carry out specific functions. These committee members, which represent the different sectors of the community, meet to share ideas, provide input, make decisions and set goals.

The Chapleau Economic Development Committee is a partnership between the CRDC and the Township of Chapleau. It was formed to assist in expanding, stabilizing and diversifying the economic base of Chapleau and Area.

Our role is to attract new and different business ventures. We do this by keeping abreast of government policies on grants, loans, etc and municipal policies on land use, zoning etc. along with promoting what Chapleau has to offer.

Our objective is to help create as many new businesses and/or industries that are feasible for Chapleau and Area.

1. Support actions and policies:
   - . that maintain a viable forest product industry.
   - . that support diversification by promoting other businesses and industry in our community
   - . that maintain a viable rail industry in Chapleau.

2. Develop opportunities to expand the tourism potential by responsibly promoting our natural resources.

3. Promote activities and initiatives that support greater self-sufficiency of the community.

4. Take affirmative action to make our community more attractive and accessible through development

and improvement of transportation links.

5. Promote investment in the future of Chapleau by ensuring that improvements are made to the basic infrastructure and services while maintaining fiscal responsibility through wise use of resources and actions to increase the assessment base.

**Our Accomplishments**

The CRDC has been very successful in its endeavours for economic development in the Township of Chapleau.

CRDC is working to develop the Chapleau Crown Game Preserve as a major tourism attraction in Northern Ontario.

- A Feasibility Study was conducted on the Eco-tourism Potential of the Game Preserve.
- The CRDC was successful in bringing together the stakeholders to hold discussion and planning sessions.

Assisted the Chapleau Arctic Watershed Snowmobile Club with trail development.

- Assisted with efforts to obtain Sno-Trac Funding for trail development.
- Trails to Dubreuilville and Thessalon were built with this funding.
- Lobbied to complete trail to Timmins.
- Successfully partnered with Trail Rider Magazine to financially support the Chapleau Arctic Watershed Snowmobile Club.

Successful in lobbying Bell to upgrade switching.

- Successfully lobbied to bring fibre optic connection to Bell switching system.
- Lobbied Ontario Hydro to replace 10 kilometres of transmission line between Wawa and Chapleau to stabilize our hydro-electric power supply.

Instrumental in achieving a paved taxiway at the Chapleau Airport through our membership's physical participation by providing staff and equipment.

CRDC assisted the community in successfully applying for NOHFC assistance to construct a sewer infrastructure to the north side of the Kebsquasheshing River. Project allowed for the construction of a much- needed forty-unit motel and the creation of 20 jobs.

Successful tourism marketing campaign launched with assistance from FedNor, MNR, the Chapleau Tourist Association, the Chapleau Arctic Watershed Snowmobile Club and local businesses.

Increased visitations by 70% in 1999-2000.

Worked closely with the Chapleau Tourist Association to help them become a stable organization and grow. Through this partnership the Chapleau Tourist Association has hired a coordinator and membership has grown.

The corporation has created two youth internship placements.

- The first youth is currently employed at Canadian Pacific Railway
- The second program has just started.

In the past three years 4 students have been employed to work in our tourist information centre.

The CRDC has assisted the small hamlet of Sultan to obtain $20,000 under the Community Access Program. This will allow students and residents in Sultan to learn about computers and the Internet.

The CRDC works with various local groups and organizations to support them in accessing financial assistance for their various projects. One such group is the Quatrain Arts Program, which has received praise from all levels of government.

## Our Issues

**Partnerships**. The CRDC recognizes the importance of partnerships at the community level. However, building partnerships, or sustaining those that already exist, is becoming more difficult due to the increased pressures being placed on community resources. Although the time and resources that Chapleau residents can dedicate to their community is becoming increasingly limited, it would assist us greatly if governments would make long-term commitments to partnerships. All levels of government and rural communities should work cooperatively to establish long-term objectives to complete projects.

**Economic diversification**. Industry downsizing in single industry communities, particularly employment in the primary and resource sectors such as forestry, is a key driving force behind the need for economic diversification. The challenge for Chapleau is to identify or create economic opportunities to replace those that have been lost. Chapleau, as with many rural communities, does have the assets needed to generate new ideas but we lack the necessary financial resources and have only limited infrastructure to diversify its economy.

Despite these obstacles, Chapleau recognizes that there are opportunities for our community. In order to identify these, we recognize that our community needs to develop our vision of what we want to become. The CRDC is exploring value added and secondary processing business opportunities, acquiring new skills, encouraging new forms of business, exploring partnerships and working collaboratively.

The CRDC wants to find long-term sustainable solutions to our community's economic challenges. The CRDC would like to encourage the federal government to facilitate the exchange of success stories between communities and should coordinate efforts between the various players involved in economic development.

Beyond added skills, new ideas and partnerships, new business initiatives require access to capital. The CRDC feels that the government should provide start-up funding to new business ventures and should work closely with financial institutions to ensure that there is easier access to financing.

**Opportunities for rural youth**. The CRDC is concerned about the migration of our youth to urban areas. We recognize the value of FedNor's Youth Internship Program, but feel it does not provide a

long-term solution. To support the retention of youth in, and their return to, our community, the CRDC feels that it is important to explore and share opportunities with them — opportunities that could lead to a viable future within the community.

The federal government has a role to play by providing financial support and by working with Chapleau to identify employment strategies that will most benefit rural youth.

**Human resource leadership and community capacity building**. The CRDC would like to sustain and promote leadership within our community. Currently, there is a fear that a "burn out" will affect the leadership factor since many of the people that have a leadership role in our community are volunteers who have fulfilled this role for a long time.

The federal government can play a role in supporting strong leadership by approaching community development from the "bottom up", rather than the "top down." It can act as a catalyst to help attract new leaders by supporting leadership development and mentoring programs, which would also serve to build community self-confidence.

With respect to community capacity building, the CRDC believes that some erosion in capacity has occurred due to government restructuring and the loss of existing alliances between levels of government. The CRDC feels that the most effective way that the federal government can assist in community capacity building is through financial support, including maintaining transfer payments to the provinces and providing a pool of funding to support community programming. The federal government can also assist by promoting the value and importance of rural affairs in Canada. Further to this, consideration should be given to relocating government agencies and ministries to Chapleau.

**Rural infrastructure.** The CRDC feels that Chapleau's infrastructure has eroded as a result of government downsizing and cutbacks and the decreasing size of the tax base in our community. Erosion is of particular concern in relation to transportation and water and sewer systems. Decision-makers lack an understanding of the consequences of this erosion on our community. This limited understanding may be driven by "city thinking," which results in government programs and policies not being adapted to rural realities.

The federal government can manage infrastructure issues by taking a long-term view when making infrastructure-related decisions. It should ensure that any infrastructure program put in place is comprehensive and will meet the needs of rural communities. Involvement from the grassroots level should be sought to identify solutions. The CRDC would like to suggest that the federal government could establish a long-term infrastructure program designed specifically for rural communities that is sustainable and that could be accessed by individual communities.

**Access to rural health care**. The CRDC feels there is a need to attract and retain health care professionals. Improvements to the infrastructure of our community such as transportation systems, recreation facilities and telecommunications is needed to recruit and retain health care professionals.

**Access to rural education**. The CRDC feels that financial resources should be made available to help maintain or improve access to post-secondary education in the community. The development of a telecommunications infrastructure and incentives to attract educators such as Sault College and

College Boreal are also viewed as possible means of supporting education in rural communities.

**Rural telecommunications and use of the information highway**. Chapleau like many rural communities is struggling to catch up to the technology age. Infrastructure to provide the latest advancements is not available in our community and the high cost of installing it is prohibiting Chapleau from economic growth. Rural communities need high-speed data connections, cellular telephone, real-time video-conferencing etc. This could be accomplished if Industry Canada, FedNor, Northern Ontario Heritage Fund and private sector partner together to provide modern telecommunications at an equal level to all of Northern Ontario.

**Access to information on federal government programs and services.** The CRDC generally finds information on government programs and services difficult to obtain and interpret. We are learning about and accessing government programs and services after our urban counterparts.

The CRDC suggests that the federal government play a leadership role in establishing a single point of contact where our community could access all levels of government services and programs. The determination of this contact point should remain flexible and be based upon the needs and characteristics of each community.

## Suggestions for Federal Government Actions

The CRDC would like to put forward suggestions for Federal Government Actions to create vibrant rural communities.

**Develop a long-term vision for rural Canada.** The CRDC recommends that the federal government establish long-term development to support the rebuilding of communities affected by the downturn in resource-based industries. The desire is for the development of sound sustainable initiatives, not "make-work" projects.

**Promote rural and remote aspects of Canada.** There is a strong desire for the federal government to develop various programs and activities to market Northern Ontario and promote awareness of our contribution to Canada.

**Support the development and maintenance of rural infrastructure.** The CRDC feels that action is required to ensure that our community has the necessary infrastructure to support and sustain development. Roads, railways, air services and communication systems are all identified as key components needing attention. The CRDC feels that the federal government should take action to ensure that priorities for infrastructure activities are identified to address the needs of rural communities such as Chapleau.

**Define a list of minimum standards that apply to rural citizens.** The CRDC would like to suggest that the federal government define basic levels of services and standards that should be available to citizens in each rural community. The federal government would also need to define financial assistance levels based on the levels of service defined.

**Settle land claims and treaty rights for First Nations.** The CRDC feels unsettled land claims and treaty rights are impeding the ability of the community to focus on economic development. One example is the Chapleau Crown Game Preserve, which could be a major attraction for Northern Ontario and provide employment opportunities for many citizens of the area.

**Re-visit trade agreements.** The CRDC suggests that the trade agreements with the United States and the European Union should be reviewed to assess their impact on rural Canadian citizens and communities.

Lumber prices are suffering. The federal government needs to look at the quota system imposed by the U.S. on Canadian lumber, yet significant imports from Russia is creating a surplus in the U.S. and driving prices to their lowest levels in 20 years. This is has a direct impact on Chapleau's economy.

---

## Discussion Notes

The issue of sharing of success stories was discussed again at the end of the presentation and Lucy Bignucolo indicated that this can be done via the Internet but found that face-to-face meetings with counterparts from other communities were especially helpful. It allowed for a freer exchange of information, ideas and solutions to programs common to rural and remote communities. Trade shows are a good place to engage in such dialogues and it was suggested that the governments have a presence at all trade shows. Karen Streich advised that the Rural Fairs and Exhibits Program, which travels to fairs and trade shows, provides information on government programs and services. Some discussion ensued as to how to identify all trade shows and a suggested approach was to contact the CFDCs.

## PRESENTATION 7 — CHAPLEAU HEALTH SERVICES

**Representatives:** **Gail Bignucolo, Financial Officer**
**Richard Bignucolo**
**David Bronicheski**
**Mary Boucher (Sudbury and District Health Unit)**

**Date:** **Wednesday, January 24, 2001**

Chapleau Health Services has a catchment area of approximately 3,500 people, and it is the only health care provider for Chapleau residents. The Chapleau General Hospital was built in 1976 to replace an aging existing facility. In April 1994, the hospital assumed responsibility for long-term care and formed SSCHS (Services de santé de Chapleau Health Services). In April 1995, SSCHS was designated as a "Multi-Service Agency".

Currently SSCHS has 39 beds — 20 acute and 19 long-term — and a total budget of $6 million ($3 million for the hospital). Funding is currently received from 11 separate sources, eight from the Ministry of Health and Long Term Care as well as the Ministry of Community and Social Services, the Ministry of Housing and the Northern Diabetes Health Network. SSCHS is a major employer in the region, employing approximately 100 people.

The hospital has developed a number of partnerships:

- Sudbury Regional Hospital (computer information system; radiology services)
- Sault Area Hospitals (pharmacy services)
- NE Ontario Regional Cancer Care Centre (chemotherapy clinic)
- Sudbury and District Health Unit (healthy babies program)
- University of Toronto (geriatric program)

The community issues affecting the health status of the population include:

- Geographic isolation
- Aging population
- Limited recreation facilities
- Limited social and cultural amenities
- High cost of education due to travel requirements
- Lack of public transportation to major cities for access to major health centres

The following are five specific challenges that SSCHS faces:

**Accessibility of service**. Chapleau's isolation makes residents' access to full range of medical services difficult. All specialized services are out of town. The community needs visiting specialist clinics.

**Provision of cost-effective services**. Higher operating costs in the North (heating, hydro, travel, training and education) are coupled with a lack of economies of scale (economic order quantities, optimal staffing ratios, regulatory reporting requirements - very detailed; must meet same reporting requirements as large urban medical centres). In addition, the lack of specialized consultants results in longer hospital stays, since diagnosis and treatment may take longer in many cases.

**Implementation of new technology**. Tele-health was launched in 1999 to facilitate physician education and specialist consults. Unfortunately there is a lack of operating funding for higher speed connections. SSCHS purchased PACS (digital imaging technology) equipment with funding from NOHFC. However, operational funding is required for connection to a major centre.

**Physician recruitment**. The community is designated for four physicians but has only two. The loss of one of them would likely result in the loss of both, since the remaining physician could not possibly be available seven days a week, around the clock. The current fee-for-service compensation system has not helped retention, especially for emergency or on-call services. An alternate payment plan for emergency services seems to be helping. Generally, there is a lack of available funding for recruitment incentives (i.e. salaried physicians, signing bonuses, etc.)

**Health professionals recruitment (nursing and allied health)**. Chapleau is not attractive to new graduates and is usually only considered by those born or raised in the area. Due to the small number of health care professionals, there is a lack of peer support, further heightening isolation. Professional development opportunities are extremely limited and there is a severe shortage of attractive rental housing.

The SSCHS put forth a number of possible solutions:

**A streamlined funding process**. Block funding for all health care services provided by Chapleau Health Services would eliminate excessive bureaucracy. The transfer of funding from Sudbury CCAC for Chapleau to SSCHS would improve local case management and assessment. Transfer of funding for an Addictions Counselor for Chapleau from the Algoma Health Unit was also proposed. This service is presently contracted out of town because of the funding arrangement.

**Improved medical staff recruitment**. Since it is extremely difficult to recruit graduates from Southern Ontario or other parts of the country, creating a medical school in the North would be an excellent tool in attracting future medical professionals to Northern Ontario. It would also allow Northern Ontario youth interested in medical careers to remain close to their home communities. This would greatly enhance the chances of attracting and retaining much needed medical health professionals.

The representatives suggested that something like a "Northern Allowance" should be made available to allied health professionals who are willing to work in under-serviced areas. Additional funding for visiting specialists was also requested. This would cover the costs of visiting specialist clinics, surgeon(s) and anaesthetist(s) for elective day surgery and non-medical specialists and locums (i.e. geriatric psychologist, rehab professionals, etc.)

**Improved linkages to other communities**. The SSCHS requested additional funding for improved and expanded tele-health services and improved transportation links (public ground transport to Sudbury and Timmins and continued air transport in Chapleau).

**Small hospital funding formula**. The funding formula needs to address the lack of economies of scale and the increased costs associated with isolated, small rural communities. The funding formula needs to ensure all factors are taken into account, including recognition of native issues.

The SSCHS acknowledged that much of their concerns are under the jurisdiction of the Ontario Ministry of Health but felt that the Northern Rural Team would benefit from a complete background on the state of health services in Chapleau. It is the hope of SSCHS that the Team could possibly effect changes on the indirect issues — such as telecommunications and transportation — that affect the delivery of health services in the Chapleau area.

Mary Boucher, the Sudbury and District Health Unit representative, profiled some of the factors that are affecting public health in the Chapleau area. Specifically, she addressed the lack of adequate public transportation facilities, lower rates of computer usage, high rate of tobacco usage, lower education rates and limited recreational opportunities for youth.

# PRESENTATION 8 — CHAPLEAU EDUCATION AND TRAINING COALITION (CETC)

**Representatives:** **Karen Gauthier, Chairperson**
**Linda Bouchard**
**Chantale Rousseau**
**Joan Longchamps**
**Sheila Henderson**
**Buddy Swanson**
**Janet Hazen**
**Marty Peterson**

**Date:** **Wednesday, January 24, 2001**

**BELOW IS THE WRITTEN BRIEF THAT WAS PRESENTED TO THE NORTHERN ONTARIO RURAL TEAM BY THE CHAPLEAU EDUCATION AND TRAINING COALITION REPRESENTATIVES.**

## What is the Chapleau Education and Training Coalition?

It is a working committee established 10 years ago to implement the community competence sector of the Chapleau Economic Development Strategy. A broad-based community consultation took place in 1991, which resulted in a comprehensive strategy for the Chapleau area. Many elements in the original strategy have been implemented and the EDC routinely updates the document to reflect changes in the external and internal environments

The CETC is a working sub-committee of the EDC whose purpose is to identify, co-ordinate and animate educational and training opportunities to foster life-long learning for the citizens of the Chapleau Area. We will provide you with a copy of our Terms of Reference as part of our written submission.

## Who we are?

We are community volunteers representing the municipality, government agencies, economic development, training institutions that have a presence in the community, literacy, social services, aboriginal representatives, Francophone representation, our regional training board, business and industry.

A list of affiliation of the current CETC members will be provided in our handout. We meet monthly or as the need arises for effective networking and to plan and implement the projects we sponsor.

## What do we do?

We have successfully lobbied to maintain the presence of Sault College and College Boreal in our community. We advised Community Social Services and the municipality of Chapleau on the creation of a JobLink Resource Centre. We submitted a brief on Chapleau becoming a part of the Timmins area training board...as a result, Chapleau is part of the Far North East Training Board. We have made local business and industry aware of training opportunities and have encouraged work experiences for High School students and youth seeking workplace placements.

## What are we doing?

1. Literacy Centre

Our major project this year was to sponsor the establishment of a literacy centre to serve the needs of the Anglophone and Aboriginal communities. We submitted a proposal to the Ministry of Training, Colleges and Universities to partner with Focus On Learning from Wawa to open a centre in Chapleau. This centre will serve the needs of basic literacy in Levels 1 and 2 of the Literacy and Basic Skills program, a service lacking in Chapleau. A Francophone centre already exists in Chapleau (FormationPLUS). The Chapleau Learning Centre has been up and running since January. An official opening and Open House is planned for February 8.

2. Information Technology

We are working with the government and business partners to upgrade the Sault College community computer lab to state-of-the-art capacity in order to be able to offer the latest in information technology training. Letters of request for funding partners have been sent to major employers and aboriginal groups in order to apply for the Access to Technical Opportunities Program (ATOP) for our community. The deadline for this application is March 31, 2001.

3. Roundtable Forum

On November 14, 2000 we coordinated, in collaboration with the Far Northeast Training Board, a roundtable discussion on training needs and issues in the Chapleau area. Karen Gauthier, Chair of the CETC, will address the issues raised at that time.

4. Canadian Rural Partnerships Dialogue

We have participated in the Canadian Rural Partnership's Rural Dialogue since its inception. I, along with other representatives of the community, attended a meeting in Timmins, facilitated by KPMG, which was part of the initial consultation with rural and Northern Canadians. I have keenly followed the evolution of the initiative and I am struck at the number of priority areas identified which dovetail with the priorities of the Chapleau Education and Training Coalition.

a. Improve access to federal government programs and services for rural Canadians;
b. Improve access to financial resources for rural business and community development;
c. Strengthen rural community capacity, building leadership and skills development;

d. Connect rural Canadians to the knowledge-based economy and society and help them acquire the skills to use the technology;
e. Work with provincial/territorial governments to examine and pilot test new ways to provide rural Canadians with access to education at reasonable costs;
f. Foster strategic partnerships, within communities, between communities and among government(s) to facilitate rural community development; and
g. Promote rural Canada as a place to live, work and raise a family recognizing the value of rural Canada to the identity and well-being of the nation.

## Chapleau Education and Training Issues

**Accessing information and services**. There is a gap in access to information and services available to help clients achieve their educational and training goals. We are trying to develop a centralized location for employment and educational counseling services. These services should be local. Appropriate referral protocols need to be established. We need to market these services to our community and its surrounding area.

In identifying the need for full-time employment and educational counseling services, we hope to marry these services to our Chapleau Resource Centre in order to offer a one-stop shopping place for the citizens of Chapleau seeking employment and/or educational assistance. Clients will require such services as assistance completing complex government and funding agency forms (e.g. OSAP, HRDC Career Action Plan, etc.) The process for applying for assistance is complicated and clients are intimidated by it.

Is there funding available to assist us in the implementation of a local Employment and Education Counseling Centre in order for Chapleau citizens to access Career Action Programs?

**Literacy**. A year and half ago, the Chapleau Campus staff of Sault College identified an educational gap in the Literacy and Basic Skills programs being offered in Chapleau. Anglophone services in Level 1 and Level 2 of the LBS program were needed to complement Sault College's LBS program in Levels 3 to 5 and FormationPLUS Francophone program in Levels 1 to 5.

By working with community stakeholders, the Far North East Training Board, the Ministry of Training, Colleges and Universities and Focus On Learning based in Wawa, the CETC has received MTCU funding to open the Chapleau Learning Centre as a pilot project until March 31, 2001. Interest in our centre is excellent. Since opening the doors to the Chapleau Learning Centre on January 8, we have 5 part-time students attending on a regular basis and have had several more inquiries. More students are anticipated to start before the end of January, and our volunteer group consists of 8 individuals to date.

We hope to secure funding for the 2001/2002 fiscal year from the Ministry of Training, Colleges and Universities, but funding dollars will not cover all our projected costs. Is there federal funding available for community literacy centres to enhance our provincial funding?

**Barriers for clients**. Training funds for clients receiving employment benefits from HRDC only cover 50% of training costs for full-time programs. Individual cases are assessed and negotiated for additional funding or if the training is on a part-time basis. Most clients cannot afford the other 50% of training costs and they don't have the negotiating skills to secure more funding or even have the knowledge that they can negotiate to secure more funding. Web-based online courses and distance education courses are not eligible under current guidelines. Our community would like the opportunity to provide on-going input into the establishment of these guidelines.

Social Services recipients who wish to attend a post-secondary institution out-of-town must apply for OSAP and lose all support from Social Services. If OSAP does not cover all tuition costs and living costs, clients are unable to go to school. Social Services will, currently, only cover educational costs up to Grade 12. Many full-time training programs could be available to clients in the community of Chapleau, but Social Services does not cover this type of training. Clients are left with very few options if they want to improve their education and follow a career goal.

The unemployed not receiving employment benefits or social services are, depending on their family income situation, often unable to afford today's educational costs. Many are unable to travel, move or buy a computer to take online courses. We want to help them reach their educational or employment goals too.

The reality for rural communities such as Chapleau is that part-time and long-distance learning are a way of life. Travelling is expensive and dangerous due to our long winters and abundant wildlife. The training costs for part-time courses are very expensive and financial assistance is not always available because the training is off-campus and part-time.

As a life-long learner who travelled every week to Sault Ste. Marie last year in order to complete a diploma program with Sault College, I can attest to family-related difficulties due to regular travel, daycare and other costs. Since relocating is not an option in my life right now I am taking web-based online courses this year in order to avoid travelling and to re-stabilize my family life that is centered around two young children and my husband. Fortunately, I am one of a few lucky individuals with access to an excellent retraining program through my employer. Most of the citizens in our rural community do not have access to such benefits when they wish to improve their educational or employment situation.

The CETC wishes to help the citizens of our community reach their employment or educational goals by eliminating these barriers to funding assistance. How can you help us?

**Education and technology.** More telecommunication technology is required for our community for local and distance education. A state-of-the-art computer lab is required to train individuals and businesses in the ever changing programs available today. We are working with Sault College and the Township of Chapleau to access ATOP funding to purchase a new computer lab. A total of $21,000 is required from business and industry in Chapleau for the government to match the dollars to purchase the required equipment. Finding 50% of the equipment cost is a difficult task for our small rural community. If we are unable to secure the funds, we will have to downgrade our equipment requirements or live without certain equipment or technology. This is not acceptable in today's high-tech world.

Securing this new technology will allow Chapleau to retain and enhance services available through the training institutions operating satellite campuses in our community. It is part of our mandate to maintain these educational services. Chapleau citizens and business operations also want and prefer to take their training locally.

Are there federally funded programs available for the purchase of new technological equipment for rural communities?

## Summary

In conclusion, as members of the CETC, we have seen first-hand the difference that local training opportunities have on the quality of life for our citizens and for the progress of our community. We are, therefore, committed to working together with all partners to finding ways to assure that our citizens have access to life-long learning opportunities without having to leave for urban centres.

---

## Discussion Notes

Accessing Information and Services: Ray Hemmerling, Ron Cantin and Karen Streich indicated that they would like to meet with the CETC that evening to discuss this project and to explore funding options.

Literacy: Ron Cantin indicated that the Ontario Trillium Foundation may be able to offer funding for the Literacy program on an interim basis.

Barriers for Clients: Suzanne Dupont indicated that an in-class, web-based course would have to be, at a minimum, 25 hours per week to be eligible for support from HRDC. She would, however, like to have more details about the community's training requirements.

Education and Technology: Ray Hemmerling suggested that the CETC could approach the regional Community Futures Development Corporation (CFDC) for funding for their computer lab. FedNor recently announced a Local Initiatives Fund which provides the CFDCs with a lump sum that they administer (as opposed to FedNor). FedNor provides up to $50,000 per community and the CFDC can provide up to $5,000 per project. The CFDC decides whether the project meets the criterion of being an economic development initiative.

## PRESENTATION 9 — LOUIS HÉMON CULTURAL CENTRE

**Representatives:** **Diane Jean (Coordinator, Louis Hémon Cultural Centre)**
**Lillian St. Martin (Coordinator, FormationPLUS)**
**Date:** **Wednesday, January 24, 2001**

The representatives of the Louis Hémon Cultural Centre said that there is a general lack of understanding regarding the additional expenses incurred by remote and rural communities in staging cultural events. Due to a limited revenue base and greater costs associated with bringing in talent, cultural events organized in remote or isolated communities are more expensive.

Currently, 65% of all funding is derived from the local community, and no major corporate sponsorships (e.g. Caisses Populaire, Canadian Tire, etc.) are available. The generosity of community residents and businesses has helped the centre to survive for 25 years, but costs are increasing at a greater rate than contributions. Currently, fundraising activities include social events, dances and donations from the public and local area businesses. Louis Hémon Cultural Centre representatives also stated that it appears that Francophone programs are among the first cut due to the relatively small French-speaking population. As a result, Francophone programs are not always available in communities.

Karen Streich said that the year 2001 is designated as the Year of the Volunteer and the federal government is currently holding meetings across Canada to discuss issues surrounding federal funding of the voluntary sector. A meeting for Northwestern Ontario will take place on January 30, 2001. She expressed hope that some of the issues raised at the session will be addressed as a result of these consultations.

PARTENARIAT RURAL CANADIEN

DIALOGUE RURAL

# RAPPORT DE LA SÉANCE DU DIALOGUE RURAL DE CHAPLEAU

LES 23 ET 24 JANVIER 2001
CHAPLEAU (ONTARIO)

AU MOTEL AUX TROIS MOULINS

AAC : #2080/B
No de catalogue : A21-47/5-2001
ISBN 0-662-65848-5

# RÉSUMÉ

## Contexte

En janvier 2001, l'Équipe rurale du Nord de l'Ontario a rencontré des représentants de neuf organismes communautaires de la région de Chapleau. Elle visait à amorcer un dialogue avec des dirigeants de collectivités rurales du nord ontarien. Ainsi, pendant deux jours, les participants ont eu l'occasion de donner un aperçu des objectifs de leurs organismes respectifs, d'étudier des possibilités de développement communautaire et de discuter des défis qu'ils devaient relever. Les organismes suivants, nommés selon l'ordre dans lequel ils ont donné leur exposé, étaient représentés :

- le Comité consultatif et des arts de Chapleau;
- la Première nation des Cris de Chapleau;
- la Première nation de Brunswick House;
- la Première nation des Ojibwés de Chapleau;
- le Conseil du canton de Chapleau;
- la Société de développement régional de Chapleau;
- les Services de santé de Chapleau;
- la Coalition pour l'éducation et la formation de Chapleau;
- le Centre culturel Louis-Hémon.

Le présent résumé brosse un tableau général des questions communes qu'ont soulevées les représentants communautaires au cours de la séance du Dialogue. La liste des représentants de l'Équipe rurale du Nord de l'Ontario qui y ont assisté se trouve à l'annexe A. Pour obtenir un compte rendu détaillé des exposés faits à l'Équipe, prière de consulter l'annexe B.

Dans le cas du Comité consultatif et des arts de Chapleau, du Conseil du canton de Chapleau, de la Société de développement régional de Chapleau et de la Coalition pour l'éducation et la formation de Chapleau, c'est la traduction des mémoires présentés à l'Équipe qui est incluse dans ce rapport.

## Chapleau

Chapleau, collectivité nord-ontarienne de quelque 2 900 habitants, se situe à environ 320 kilomètres au Nord-Est de Sault Ste. Marie. Les centres importants les plus près sont Wawa, à 140 kilomètres à l'ouest, et Timmins, à 200 kilomètres à l'est. Chapleau se trouve dans la région de la forêt boréale et du bassin hydrographique de l'Arctique. Ses principaux secteurs d'activité sont le transport par rail, l'exploitation forestière et le tourisme. La collectivité sert également de porte d'entrée à la plus grande réserve naturelle de la Couronne au monde, soit la Réserve faunique de la Couronne à Chapleau, laquelle s'étend sur 700 000 hectares.

À l'intérieur d'un rayon de onze kilomètres du canton de Chapleau se trouvent trois collectivités de Premières nations, à savoir :

- la Première nation des Cris de Chapleau — bande comptant 350 membres, dont 92 vivent dans la réserve;
- la Première nation de Brunswick House — bande comptant 565 membres, dont 135 vivent dans la

réserve;

- la Première nation des Ojibwés de Chapleau — bande comptant 36 membres, dont 25 vivent dans la réserve.

# APERÇU DES GRANDS THÈMES

## L'infrastructure

Les représentants communautaires ont exprimé le besoin de veiller à ce que la région de Chapleau dispose de l'infrastructure qu'il faut pour soutenir et maintenir le développement. Ils ont précisé qu'il importait d'accorder une attention particulière au transport par rail, aux services aériens, au réseau routier et au transport public. À l'heure actuelle, la collectivité compte sur un service de transport ferroviaire des passagers par automotrice de VIA (de Sudbury à White River les mardis, jeudis et samedis; de White River à Sudbury les mercredis, vendredis et samedis). Il n'y a pas de service d'autocar à horaire fixe et les routes sont éloignées.

Cette absence d'un réseau adéquat de transport réduit la capacité de la collectivité de diversifier son économie et d'avoir accès à des services de santé ainsi qu'à des possibilités de formation. De plus, elle rend l'obtention et le maintien d'un emploi rémunéré difficile, surtout pour les jeunes Autochtones qui vivent dans les réserves. Les Premières nations ont également signalé la pénurie de logements dans leurs collectivités d'autant plus que le taux de croissance de la population est élevé et que de plus en plus de jeunes familles voient le jour dans les collectivités autochtones.

Les représentants ont réclamé des formules de financement qui tiennent compte de la capacité limitée des collectivités rurales et éloignées d'amasser les fonds nécessaires à la réalisation de projets d'infrastructure. Ils ont aussi proposé que le gouvernement établisse un programme à long terme d'infrastructure conçu expressément pour ces collectivités. Un tel programme devrait être viable et facile d'accès pour toutes les collectivités.

## Les télécommunications

Les représentants ont indiqué qu'il fallait mettre en place une infrastructure ultramoderne de télécommunications — chaîne de transmission haute vitesse, service de téléphonie cellulaire et vidéoconférence en temps réel — de sorte que tous les secteurs d'activité, y compris les services de santé et d'éducation, puissent participer à la nouvelle économie. Ils ont réclamé que les divers ordres de gouvernement unissent leurs efforts en vue de fournir une infrastructure moderne de télécommunications à tous les gens du Nord de l'Ontario.

## La diversification économique

La réduction des effectifs dans les localités à industrie unique est l'une des plus grandes incitations à la diversification de l'économie. Les représentants se sont entendus pour dire que, à Chapleau, le défi consistait à cerner ou à créer des débouchés économiques pour remplacer les emplois perdus dans le secteur des forêts. Ils ont dit que Chapleau possédait les atouts nécessaires pour produire des idées nouvelles, mais qu'elle n'avait pas les ressources financières ni l'infrastructure dont elle avait besoin pour diversifier son économie.

Les représentants voulaient que le gouvernement fédéral facilite les échanges de témoignages de réussites entre les collectivités et qu'il coordonne les efforts que déploient les divers intervenants de développement économique. L'un d'eux a demandé que le gouvernement reconnaisse le secteur des arts à titre de joueur clé en matière de développement économique dans la collectivité. Quant aux représentants des Premières nations, ils ont indiqué qu'ils aimeraient que le gouvernement serve de « courtier d'idées » et ils ont répété que l'accès aux ressources naturelles était la clé au règlement des préoccupations économiques des Premières nations. Les représentants voulaient aussi que le gouvernement règle les revendications territoriales en suspens, de sorte que les collectivités autochtones et non autochtones puissent élaborer et mettre en oeuvre leurs stratégies respectives de développement économique.

## Une vision à long terme pour le Canada rural

Les représentants voulaient que le gouvernement assure du financement à long terme à l'appui de la reconstruction de collectivités. En effet, ils ont indiqué qu'il était nécessaire que le gouvernement fournisse un soutien continu à l'élaboration et à la mise en oeuvre de plans communautaires à long terme, plutôt qu'une aide ponctuelle.

Ils ont également déclaré que le gouvernement fédéral devrait aborder la mise en oeuvre de politiques et de programmes selon une démarche « ascendante ». Les critères d'attribution de financement établis par le gouvernement devraient tenir compte de la capacité limitée des collectivités rurales et éloignées de trouver d'autres sources de financement. Ces critères devraient aussi refléter le fait que vivre dans une telle collectivité entraîne des coûts accrus. Il importe de reconnaître que les formules de financement fondées sur le nombre de personnes peuvent désavantager les petites collectivités rurales et éloignées et que, par conséquent, celles-ci ne peuvent pas profiter des mêmes économies d'échelle que les grands centres.

## Les possibilités de formation

Les représentants ont fait observer que les critères de financement actuellement en vigueur relativement à l'éducation et à la formation ne sont pas assez flexibles pour satisfaire les besoins des résidants des régions rurales et éloignées. Ils ont indiqué qu'il était nécessaire de mettre en place un soutien financier à l'égard de la formation à temps partiel, en ligne et à distance. La prise d'autres mesures s'impose également, y compris l'alphabétisation, la prestation de services de garde d'enfants et de soutien du revenu, l'accès à du transport public ainsi que l'accès à de l'équipement informatique de pointe, dans le but de permettre aux gens de ces collectivités de poursuivre leurs objectifs professionnels.

## L'accès à l'information sur les programmes et services gouvernementaux

Dans l'ensemble, les représentants avaient l'impression qu'il était difficile d'obtenir des renseignements sur les programmes et services gouvernementaux et que ces renseignements étaient compliqués à interpréter. Ils ont mis en évidence le fait qu'à l'exception de la Société canadienne des postes, le gouvernement fédéral n'a aucune présence à Chapleau. Ils ont laissé entendre que le gouvernement fédéral devrait établir un point d'accès unique où les gens de la collectivité pourraient accéder à tous les services et programmes offerts par tous les ordres de gouvernement. Le choix de ce guichet unique devrait être flexible et se fonder sur les besoins particuliers et les caractéristiques de chaque collectivité.

## La primauté des ressources humaines

Les représentants ont indiqué qu'il fallait maintenir et promouvoir le leadership dans la collectivité. Les dirigeants actuels peuvent s'épuiser étant donné que bon nombre d'entre eux se consacrent à la tâche depuis déjà longtemps. Les représentants avaient l'impression que le gouvernement fédéral pourrait contribuer à attirer de nouveaux leaders en appuyant l'élaboration de programmes de développement en leadership et de programmes de mentorat. La venue de nouveaux meneurs contribuerait à consolider la confiance des collectivités.

## Les services de santé

Les représentants ont indiqué que les Services de santé de Chapleau avaient cinq grands défis à relever, soit l'accessibilité et la rentabilité des services, la mise en oeuvre de la nouvelle technologie ainsi que le recrutement de médecins et d'autres professionnels de la santé. Comptent parmi les solutions proposées les suivantes : simplifier le processus de financement, parfaire les techniques de recrutement de médecins, moderniser les télécommunications, améliorer le réseau routier reliant la région à d'autres collectivités et établir une formule de financement à l'intention des petits hôpitaux. Les représentants ont aussi fait remarquer que le gouvernement fédéral pourrait aider à améliorer la situation en réglant des questions indirectes, touchant notamment les télécommunications et le transport, qui influent sur la prestation des services de santé dans la région de Chapleau.

## Les jeunes

Les représentants des Premières nations ont mentionné que, étant donné l'accroissement rapide de la population, les questions intéressant les jeunes sont d'une grande priorité. Ils ont souligné le fait que les problèmes de toxicomanie, de criminalité, de chômage et de décrochage au niveau secondaire étaient très répandus et que les collectivités autochtones n'avaient pas les ressources nécessaires pour régler ces problèmes.

Chapleau connaît actuellement un exode de ses jeunes vers les centres urbains. Selon les participants, ce phénomène ainsi que le taux élevé de décrochage chez les jeunes Autochtones résultent essentiellement de l'absence de perspectives d'emploi dans la région. Les participants veulent que le gouvernement fédéral travaille avec la collectivité à l'élaboration de stratégies d'emploi pour les jeunes, qu'il offre aussi à ces derniers des possibilités en matière de loisirs et qu'il mette en oeuvre des programmes d'éducation et de formation qui leur sont destinés.

## Conclusion

La séance du Dialogue rural a eu lieu à titre de projet pilote. L'Équipe rurale du Nord de l'Ontario effectuera une évaluation du processus pour voir si cette séance lui a permis d'atteindre les objectifs suivants :

- donner à des représentants de la collectivité une occasion de renseigner l'Équipe sur les principaux défis qu'ils doivent relever, lui faire part de leurs priorités et donner une rétroaction sur le rendement du gouvernement;
- faire connaître davantage les programmes et services offerts par le gouvernement;
- donner au gouvernement une occasion d'aborder, de façon intégrée, les enjeux communautaires;
- accroître la visibilité du gouvernement en milieu rural;
- favoriser le resserrement des partenariats à l'appui du développement durable de la collectivité.

L'Équipe rurale du Nord de l'Ontario tient à remercier tous les représentants communautaires de leur participation à la séance du Dialogue rural. Ses membres ont pu prendre connaissance des réalisations des collectivités ainsi que de leur potentiel actuel et des possibilités qui s'offrent à elles. Ensemble, dans le cadre de l'Équipe rurale Ontario, ils examineront en profondeur les enjeux et les possibilités dont il a été question et identifieront les mesures immédiates et à long terme qui serviront à relever certains des défis décrits dans ce rapport. En outre, les renseignements recueillis durant la séance du Dialogue contribueront à orienter l'élaboration future de stratégies provinciales à l'appui du développement des collectivités rurales de l'Ontario.

# ANNEXE A — REPRÉSENTANTS DE L'ÉQUIPE RURALE DU NORD DE L'ONTARIO

| | |
|---|---|
| AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA - SECRÉTARIAT RURAL | KAREN STREICH |
| AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA | MARIO PALUZZI |
| BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA | KEVIN DANE |
| SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT | SCOTT FLAMAND |
| SANTÉ CANADA | CARMEN LEDUC |
| DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA | SUZANNE DUPONT |
| AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA | BOB LEONARD |
| INDUSTRIE CANADA – ENTREPRISE AUTOCHTONE CANADA | KIM BIRD |
| INDUSTRIE CANADA – FEDNOR | RAY HEMMERLING |
| CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA | JACK NISHIYAMA |
| RESSOURCES NATURELLES CANADA | C. RODNEY SMITH |
| RESSOURCES NATURELLES CANADA | RICHARD MACNAUGHTON |
| MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES, DE LA CULTURE ET DES LOISIRS | PAUL SABOURIN |
| MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DU NORD ET DES MINES | JOHNNY YESNO |
| FONDATION TRILLIUM DE L'ONTARIO | RON CANTIN |

# ANNEXE B — EXPOSÉS PRÉSENTÉS PAR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES


**COMITÉ CONSULTATIF ET DES ARTS DE CHAPLEAU** — PREMIER EXPOSÉ
Denis Rochon, membre — p. 10

**PREMIÈRE NATION DES CRIS DE CHAPLEAU** — DEUXIÈME EXPOSÉ
Simon Frogg, agent de développement économique — p. 15

**PREMIÈRE NATION DE BRUNSWICK HOUSE** — TROISIÈME EXPOSÉ
Thomas Saunders, aîné
Isabelle Woods, agente de développement économique — p. 17
Evelyn Wolfe, conseillère en éducation

**PREMIÈRE NATION DES OJIBWÉS DE CHAPLEAU** — QUATRIÈME EXPOSÉ
La chef Anita Stephens — p. 19
Colin Lachance

**CONSEIL DU CANTON DE CHAPLEAU** — CINQUIÈME EXPOSÉ
Earle J. Freeborn, maire — p. 21
Keith (Buddy) Swanson, conseiller
Richard Bignucolo, conseiller
Mark Nyman, conseiller
Richard St. Amand, conseiller
Alan Pellow, directeur municipal
Gary Champagne, agent administratif en chef, CASSD de Manitoulin-Sudbury

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DE CHAPLEAU** — SIXIÈME EXPOSÉ
Lucy Bignucolo, directrice de la SDRC — p. 24
Ross Broomhead, vice-président de la SDRC et président du Comité de développement économique
Buddy Swanson
Marty Peterson, agent de développement économique

**SERVICES DE SANTÉ DE CHAPLEAU** — SEPTIÈME EXPOSÉ
Gail Bignucolo, agente des finances — p. 31
Richard Bignucolo
David Bronicheski
Mary Boucher, Service de santé publique de Sudbury et du district

**COALITION POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DE CHAPLEAU** — HUITIÈME EXPOSÉ
p. 34
Karen Gauthier, présidente
Linda Bouchard
Chantale Rousseau
Joan Longchamps
Sheila Henderson
Buddy Swanson
Janet Hazen
Marty Peterson

**CENTRE CULTUREL LOUIS-HÉMON** — NEUVIÈME EXPOSÉ
Diane Jean, coordonnatrice du Centre culturel Louis-Hémon — p. 40
Lillian St. Martin, coordonnatrice de FormationPLUS

## PREMIER EXPOSÉ — COMITÉ CONSULTATIF ET DES ARTS DE CHAPLEAU

**Représentant :** **Denis Rochon, membre**
**Date :** **Le mardi 23 janvier 2001**

M. Denis Rochon a représenté le Comité consultatif et des arts de Chapleau. Au cours de la séance, il a fait observer que des petites collectivités, par exemple Stratford (Ontario) et Chemainus (Colombie-Britannique), se servent des arts et des activités culturelles pour stimuler la croissance économique. Il a insisté sur le fait que les arts ne sont pas le propre d'un groupe d'intérêt particulier, mais qu'ils font plutôt partie intégrante du tissu communautaire à titre de source de croissance interne qui met en valeur la démarche ascendante.

M. Rochon a ventilé les retombées économiques du secteur des arts sur Chapleau en 2000, précisant que celui-ci a généré près de 463 000 $. Il a laissé entendre que le développement communautaire devrait inclure ce secteur, car les arts constituent la force de ralliement qui affermit l'esprit d'appartenance à la collectivité, favorise la prise de conscience et incite à l'engagement communautaire.

Selon M. Rochon, les fonds destinés aux projets artistiques sont, en général, inférieurs (en pourcentage) à ceux dont jouissent d'autres types d'entreprises, même si leurs retombées sont plus substantielles. À preuve, M. Rochon a ajouté que les commerces locaux ont directement profité de 66 p. 100 des dépenses (235 820 $) engagées par le secteur des arts, tandis qu'ils n'ont contribué qu'à moins de 10 p. 100 des revenus de ce secteur (46 146 $).

En l'an 2000, le secteur des arts de Chapleau a entraîné, directement ou indirectement, la création de 124 emplois, à temps plein et à temps partiel. Il a produit des recettes fiscales indirectes (TPS et TVP) de plus de 35 000 $ et des revenus imposables de 182 450 $ chez les particuliers. M. Rochon a conclu son exposé en donnant un résumé des subventions attribuées au secteur des arts par les différents ordres de gouvernement dans le cadre du programme L'année des arts 2000 ainsi que des activités qui en ont découlé.

### LES PARAGRAPHES QUI SUIVENT SONT UNE TRADUCTION DU MÉMOIRE QU'A PRÉSENTÉ LE COMITÉ CONSULTATIF ET DES ARTS DE CHAPLEAU À L'ÉQUIPE RURALE DU NORD DE L'ONTARIO.

#### L'incidence économique du secteur des arts sur Chapleau en l'an 2000

En plus de contribuer à la qualité de vie, les arts ont des retombées avantageuses sur l'économie. En effet, des statistiques sur les incidences économiques révèlent que ce secteur donne plus à l'économie que ce qu'il reçoit du gouvernement à titre d'aide financière.

Selon le Conseil des arts de l'Ontario, on entend par incidence économique les conséquences économiques du flux des dépenses dans l'économie relativement à un projet, à un programme, à un secteur ou à un ensemble d'activités donné. L'incidence économique est exprimée en fonction de l'effet sur un indicateur économique standard, notamment le produit intérieur brut, la production totale ou l'emploi.

## Incidence du secteur des arts sur l'économie de Chapleau en 2000

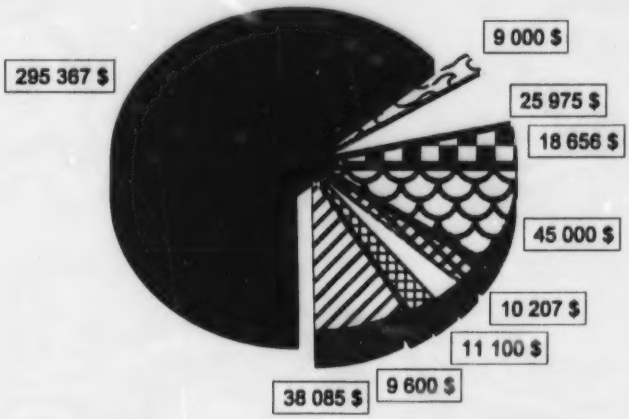


- En 2000, l'incidence directe des arts sur l'économie de Chapleau se chiffrait à 462 990 $. Les commerces locaux ont directement profité de 66 p. 100 des dépenses (235 820 $) engagées par le secteur des arts, tandis qu'ils n'ont contribué que pour moins de 10 p. 100 des revenus de ce secteur (46 146 $).

- Le secteur des arts a produit des recettes fiscales indirectes (TPS et TVP) de l'ordre de 35 373 $ et 182 450 $ en revenus imposables chez les particuliers.

- En 2000, le secteur des arts a contribué, directement ou indirectement, à la création de 124 emplois à temps plein ou à temps partiel (4 employés rémunérés et 120 artistes rémunérés).

- En 2000, 318 bénévoles ont participé à la planification et à l'organisation des activités artistiques.

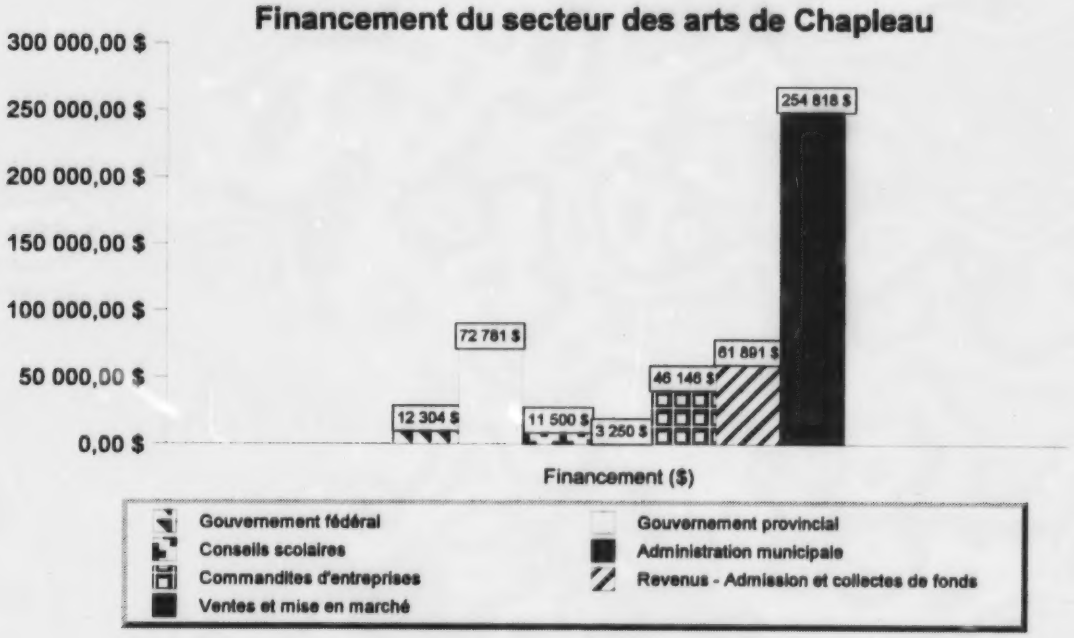


- Les divers ordres de gouvernement ont investi collectivement 99 835 $ dans le secteur des arts de Chapleau (fédéral - 12 304 $; provincial - 72 781 $; municipal - 3 250 $; conseils scolaires - 11 500 $), tandis que la collectivité et les entreprises du secteur privé y ont consacré 362 855 $.
- Les subventions consenties par le Conseil des arts de l'Ontario et le Conseil des arts du Canada ont totalisé 35 219 $, tandis que les cachets versés aux artistes ont atteint 74 450 $.

**Participation aux activités du secteur des arts de Chapleau**

- La région de Chapleau renferme une population de 3 000 habitants. En 2000, le nombre cumulatif de spectateurs s'est élevé à 5 979 personnes. L'investissement dans le secteur des arts par habitant à Chapleau se chiffrait donc à 121 $.

- En 2000, on a voué 3 380 heures à la planification et à l'organisation d'activités artistiques et 466,5 heures à la tenue des activités comme telles. En tout, 3 846,5 heures ont été consacrées aux arts.

**Participation aux activités organisées dans le secteur des arts à Chapleau**

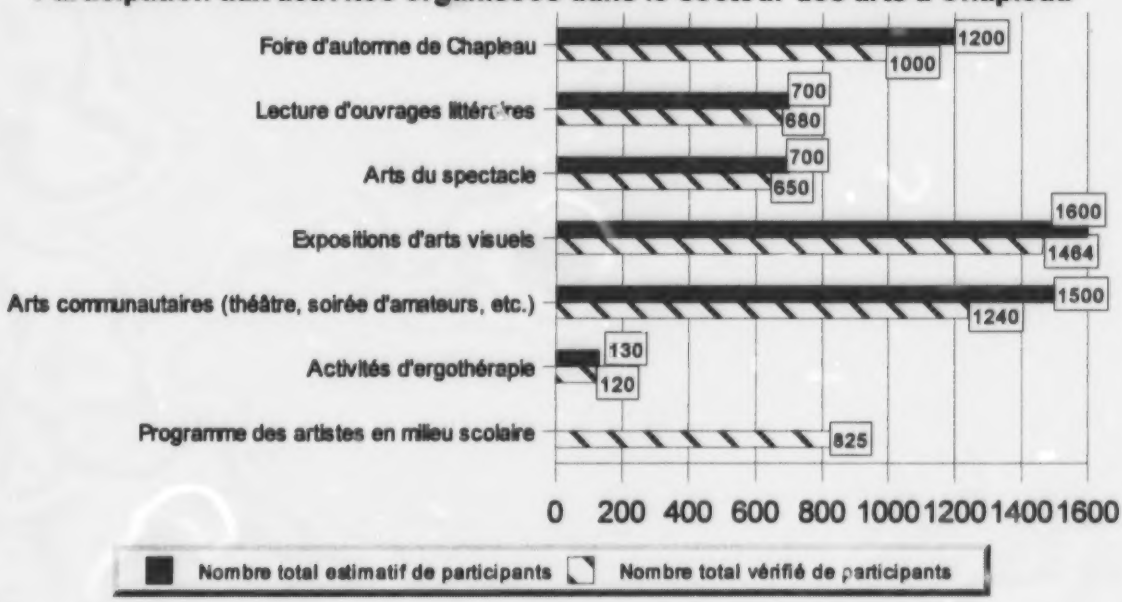


Nombre estimatif par rapport au nombre vérifié de participants – Le nombre vérifié de participants comprend les chiffres documentés, comme les livres d'invités, le nombre de billets vendus et les dossiers sur la fréquentation. Quant au nombre estimatif, il s'agit d'une évaluation de statistiques non documentées, mais réalistes, concernant les activités artistiques réalisées dans divers domaines.

**Retombées avantageuses des activités artistiques réalisées en 2000**

- Au printemps 2001, il y aura cinq spectacles qui, grâce à des campagnes de financement fructueuses, n'accuseront pas de déficit.
- Les murales Quatrain seront achevées au printemps 2001. (Quatre nouvelles murales seront créées à temps pour les festivités du centenaire.)
- La tournée de l'exposition itinérante d'oeuvres d'art du centenaire de Chapleau, laquelle se rendra dans six villes entre janvier et juin 2001, devrait attirer quelque 12 000 visiteurs, ce qui devrait se traduire par des revenus supplémentaires de 4 000 $.
- Lancement d'un disque compact souvenir du centenaire de Chapleau (400 exemplaires qui produiront des revenus de 8 000 $ et des redevances de 1 600 $ aux artistes).

- Construction du Centre d'observation et de cinématographie animalière Gisèle Benoit dans la Réserve faunique de la Couronne à Chapleau. Le Centre aura pour mandat de faciliter la collecte de séquences filmées et de données sur le comportement des animaux, en vue de la création d'oeuvres d'art, de la publication de livres et de la production de films documentaires destinés au marché international.
- Lancement du premier disque compact solo de l'auteur-compositeur-interprète Jake Bertrand.
- Création d'un programme unique d'enrichissement artistique chez les enfants, le premier du genre au Canada.
- Entrée d'autres fonds provenant des nouveaux visiteurs et des touristes qui ont prolongé leur séjour chez nous grâce à l'établissement et à la promotion d'installations artistiques permanentes à Chapleau.
- Inauguration du premier Festival des arts riverain, qui aura lieu les 26 et 27 juin.
- Création du Conseil des arts de Chapleau, à même l'ensemble des comités permanents du Conseil du canton de Chapleau, approuvé à l'unanimité par le Conseil le 8 janvier 2001.

## Sources

La présente étude a été réalisée du 3 au 12 janvier 2001. Les personnes qui y ont pris part étaient des artistes professionnels (3 musiciens, 11 artistes visuels); des membres du Centre culturel Louis-Hémon (les postes relatifs aux arts ne représentent qu'une partie du budget annuel); des membres de Chapleau Performing Arts; des ergothérapeutes (Cedar Grove); des membres de la troupe de théâtre de Chapleau; des représentants du projet Quatrain; des responsables du programme Art au service des enfants; des membres de la Troupe LaPointe; les responsables de la foire d'automne de Chapleau; des représentantes de l'Union culturelle des Franco-Ontariennes; des représentants de la Collins Art Gallery et ceux de cinq écoles de la région (3 écoles élémentaires et 2 écoles secondaires).

## DEUXIÈME EXPOSÉ — PREMIÈRE NATION DES CRIS DE CHAPLEAU

**Représentant :** **Simon Frogg, agent de développement économique**
**Date :** **Le mercredi 24 janvier 2001**

Deuxième personne à donner un exposé, le représentant de la Première nation des Cris de Chapleau, M. Simon Frogg, s'est d'abord présenté à l'Équipe, en mettant l'accent sur les quelque trente-cinq années d'expérience qu'il possède dans le domaine du développement économique communautaire autochtone.

Par la suite, M. Frogg a indiqué que la pénurie chronique de logements et d'autres services pour les Premières nations était un dossier prioritaire. Il a estimé que l'exercice de réduction du déficit budgétaire fédéral de 2-3 p. 100 avait entraîné une baisse réelle de financement de l'ordre de 5-6 p. 100 (par rapport à des hausses de 9 p. 100 par le passé). Ce fléchissement du financement rend la situation encore plus difficile pour les collectivités autochtones. Il a également fait observer que les Premières nations connaissaient actuellement une croissance démographique et une augmentation du nombre de nouvelles familles, situation qui rend doublement nécessaire la création d'unités d'habitation. M. Frogg a dit que, dans certains cas, des Premières nations avaient accru le capital à leur disposition en regroupant les fonds de plusieurs collectivités.

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC) a cédé aux Premières nations la responsabilité en matière de logement, même s'il ne parvenait pas lui-même à résoudre ce problème, a-t-il ajouté. M. Frogg a posé la question suivante : « Comment les Premières nations sont-elles censées résoudre ce problème alors que le gouvernement, avec toutes ses ressources, n'y est pas arrivé? ».

Le représentant des Cris de Chapleau a dit se réjouir de la formation de l'Équipe rurale du Nord de l'Ontario, surtout parce que celle-ci représente un si grand nombre d'organismes fédéraux et provinciaux. Il a ajouté qu'il était reconnaissant de l'occasion qu'il avait de pouvoir s'adresser, en même temps, à des représentants de tous les ordres de gouvernement. De plus, il a indiqué que la mise sur pied de l'Équipe rurale du Nord de l'Ontario facilitera la tenue d'autres discussions.

M. Frogg croit, cependant, que malgré ces améliorations, des différences fondamentales subsistent entre la philosophie des Premières nations, qui met l'accent sur les droits collectifs, et celle du gouvernement qui, elle, préconise les droits de la personne. Cette situation pousse les Premières nations à se conformer ou à perdre leur droit à une aide. M. Frogg s'est également dit préoccupé du fait que les formules de financement par habitant qu'adopte le gouvernement sont injustes pour les collectivités très petites et éloignées. Il a l'impression que les Premières nations sont victimes de racisme dans le secteur public.

Il a également laissé entendre qu'en cédant l'administration de programmes aux Premières nations, on créait un nouveau modèle de bureaucratie. Il a donné l'exemple du « programme de petite réunion » dont l'administration est passée du ministère des Affaires civiques, de la Culture et des Loisirs à une Première nation. Il s'est montré méfiant à cet égard, soulignant que cette mesure pourrait aboutir à des décisions prises en fonction des liens politiques ou de la proximité géographique par rapport aux organismes administratifs.

M. Frogg a fait savoir que la Première nation des Cris de Chapleau avait plusieurs projets en marche, notamment la mise à jour de son plan d'aménagement forestier (l'ancien date de 1996); la conversion du centre de profit en un centre communautaire de l'entreprise; le transfert du fonds de fiducie au peuple; la création d'un système économique en « boucle fermée » pour mettre en valeur le potentiel de la collectivité et créer des entreprises viables que des particuliers peuvent acquérir, ainsi que la mise en place d'un centre de loisirs dans la Réserve. Il a ajouté que les grandes lignes d'un plan stratégique de développement économique axé sur les forêts étaient en voie d'élaboration.

Selon M. Frogg, l'écotourisme compte aussi parmi les domaines qui revêtent une importance culturelle et économique tant pour les collectivités autochtones que pour les collectivités non autochtones de Chapleau. D'ailleurs, la Première nation des Cris de Chapleau cherche actuellement à établir une base de données SIG en vue de cerner des sites pouvant se prêter à l'écotourisme. Mentionnons que la découverte d'artefacts datant de plus de 500 ans a donné lieu à l'aménagement d'un tel site dans une autre collectivité.

M. Frogg a fait remarquer que les membres de la Première nation des Cris de Chapleau essayaient de promouvoir la formation d'une organisation régionale qui favoriserait la création de partenariats entre diverses Premières nations et celles de Chapleau.

On lui a demandé si les Premières nations avaient des suggestions concernant la façon d'atténuer l'appréhension des établissements de crédit à financer les entreprises établies dans les réserves, en raison de l'incapacité d'affecter des biens en garantie. M. Frogg a indiqué qu'un certain degré de confiance et de créativité s'imposait si on voulait éliminer cet obstacle. Il a ensuite parlé de certains précédents qui avaient été établis à cet égard par le gouvernement et les institutions financières.

## TROISIÈME EXPOSÉ — PREMIÈRE NATION DE BRUNSWICK HOUSE

**Représentants :** **Thomas Saunders, aîné**
**Isabelle Woods, agente de développement économique**
**Evelyn Wolfe, conseillère en éducation**

**Date :** **Le mercredi 24 janvier 2001**

Les représentants de la Première nation de Brunswick House ont commencé leur exposé en précisant que leur population était jeune et en plein essor (entre 45 et 50 p. 100 de l'ensemble de la population est âgé entre 19 et 29 ans) et que, par conséquent, les dossiers relatifs aux jeunes étaient leur priorité.

Selon eux, la Première nation de Brunswick House est aux prises avec de graves problèmes de toxicomanie ainsi qu'avec des taux élevés de criminalité, de décrochage scolaire au niveau secondaire et de chômage. La situation est exacerbée par le manque de ressources : la Première nation ne peut se permettre les services que d'un conseiller à temps partiel et ne compte aucun employé à temps plein. Elle a fait une demande de participation à l'Initiative d'aide préscolaire aux autochtones, mais en vain. Les représentants ont indiqué qu'il y avait un grand nombre de jeunes familles dans la collectivité, mais qu'aucun service de garde d'enfants n'était en place. Sans services de garde, de nombreux jeunes parents ne peuvent pas travailler, car il n'y a personne pour prendre soin de leurs enfants. Qui plus est, les services de transport en commun laissent considérablement à désirer, ce qui fait que les jeunes gens ont de la difficulté à se rendre au travail.

Les représentants se sont dits préoccupés par le manque de compétences et l'apathie qui règne chez les jeunes. Il y en a cependant beaucoup parmi ces derniers qui veulent suivre une formation dans des métiers comme la construction, l'opération de machinerie lourde et la plomberie, mais selon les critères d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC), ce type de formation n'est pas de niveau postsecondaire. Le manque de financement destiné à la formation se traduit par l'incapacité de trouver un emploi. Sans emploi, les jeunes quittent la collectivité pour s'installer dans la grande ville, et, dans bien des cas, ceux qui restent deviennent toxicomanes.

L'absence de débouchés au sein de la Première nation explique aussi dans une large mesure le décrochage scolaire au niveau secondaire. Si le programme scolaire ne donne pas aux jeunes les outils dont ils ont besoin pour obtenir un emploi, rien ne les retient à l'école.

Or, selon les représentants, une formation en construction contribuerait non seulement à créer des emplois, mais elle permettrait aussi de mettre fin à la grave pénurie de logements convenables et abordables que connaît cette Première nation. Celle-ci voudrait aussi que le gouvernement fédéral trouve un moyen de financer la construction d'un centre de loisirs, ce qui donnerait aux jeunes un endroit sûr où socialiser.

Les représentants ont affirmé que la Première nation de Brunswick House aimerait établir une société de développement économique, mais que les membres de la collectivité n'ont pas les connaissances spécialisées qu'il leur faut pour élaborer des plans stratégiques et des programmes éducatifs. Ils ont demandé l'aide du gouvernement fédéral pour ce qui est de former des dirigeants, à savoir des personnes qui peuvent coordonner les efforts de développement économique stratégique à long terme.

En outre, les représentants ont signalé que la Première nation de Brunswick House voulait saisir des possibilités en matière d'exploitation minière et de tourisme. M[me] Woods, en particulier, a exprimé son désir de concevoir et de mettre en place un centre d'interprétation. Elle a fait savoir qu'une usine de traitement de l'eau, projet de plusieurs millions de dollars financé en grande partie par AINC, a été mise sur pied dans la collectivité, mais que les travailleurs n'ont pas les compétences techniques nécessaires pour maintenir ni réparer l'équipement et pour assurer le respect des protocoles et des normes en matière de vérification de la qualité de l'eau.

L'agent de développement économique de la Société de développement régional de Chapleau, M. Marty Peterson, a demandé si le ministère du Développement du Nord et des Mines (MDNM) ou AINC pouvait fournir un employé de soutien qui participerait à l'élaboration de plans stratégiques. Les membres de l'Équipe rurale lui ont répondu que, pour le moment, aucun organisme ni ministère gouvernemental n'était en mesure de détacher des ressources humaines. Toutefois, ils ont offert les suggestions suivantes comme solutions possibles à cette lacune, entre autres :

- M. Johnny Yesno a affirmé que la Première nation pourrait peut-être obtenir, auprès du MDNM, des fonds pour élaborer un plan stratégique.

- M. Ray Hemmerling a laissé entendre que FedNor pourrait peut-être subventionner, dans le cadre du Programme des jeunes stagiaires, l'embauche d'un expert-conseil qui mènerait à bien les travaux de planification. Comme autre possibilité, il a suggéré à la Première nation d'obtenir le concours d'une société d'aide au développement des collectivités en place dans la région. Il a recommandé aux représentants de communiquer avec M. Brian Phillips pour se renseigner sur la façon dont FedNor peut les épauler en matière de planification.

- M. Scott Flamand a indiqué que la SCHL prévoit des fonds destinés au financement de l'élaboration d'une stratégie de développement économique.

- M. Ron Cantin a fait savoir que la Fondation Trillium de l'Ontario pourrait peut-être accorder une aide financière destinée aux enfants d'âge préscolaire et du niveau élémentaire afin de stimuler le désir d'apprendre et de rester à l'école.

Les représentants de la Première nation de Brunswick House ont mentionné qu'en mai 1999, un incendie a rasé une grande partie de la forêt et a eu des retombées néfastes sur le logement, sans compter la perte d'animaux sauvages dans la région. Ils ont ajouté que pour remédier à la situation, la Première nation avait besoin de l'assistance de responsables de l'aménagement des terres et des forêts ainsi que d'agents de conservation.

À cet égard, M. Rod Smith a mentionné que le Programme forestier des Premières nations du SCF pourrait peut-être assurer une aide financière relativement à des projets axés sur la mise en valeur du potentiel communautaire. Quant à M. Bob Leonard, il a ajouté que le Programme de négociation de l'accès aux ressources d'AINC pourrait aussi être utile. Enfin, M. Ray Hemmerling a fait savoir que FedNor comptait parmi son personnel un agent de développement des entreprises forestières autochtones, soit M. Gerry Lesage. En poste à Sault Ste. Marie, ce dernier pourrait guider les efforts des Autochtones dans ce domaine.

## QUATRIÈME EXPOSÉ — PREMIÈRE NATION DES OJIBWÉS DE CHAPLEAU

**Représentants :** **La chef Anita Stephens**
**Colin Lachance**
**Date :** **Le mercredi 24 janvier 2001**

M. Lachance, porte-parole de la Première nation des Ojibwés de Chapleau, a félicité l'Équipe de s'être déplacée pour venir les consulter plutôt que d'obliger les représentants de la Première nation à communiquer avec les divers organismes gouvernementaux. Il a ajouté que le développement économique des Premières nations dépendait de la mesure dans laquelle elles avaient accès à des ressources. L'écotourisme est important, surtout en raison de la Réserve faunique de Chapleau, mais il faut d'abord en finir avec les revendications territoriales.

M. Lachance a mis en évidence trois domaines où les partenariats pourraient être solidifiés.

Premièrement, il a abordé la question du renforcement des partenariats entre les Premières nations. Les trois Premières nations locales, de même que les Cris de Michipicoten et de Missinabie, se consacrent au dossier des revendications territoriales. Selon M. Lachance, il importe de renforcer le dialogue entre les collectivités autochtones, compte tenu de l'existence de deux groupes linguistiques et de régions régies par deux traités.

Deuxièmement, M. Lachance a affirmé qu'il fallait resserrer les rapports entre les Premières nations et le gouvernement provincial, surtout le ministère des Richesses naturelles (MRN). Il s'est plaint du fait que les politiciens ne veulent pas collaborer avec les Premières nations et a ajouté que, pour que la situation s'améliore de façon notable, il faut que la confiance existe entre les deux parties et que celles-ci comprennent bien les différences culturelles.

Troisièmement, M. Lachance a exprimé son inquiétude en ce qui a trait aux relations entre le gouvernement fédéral et les Premières nations, précisant que la responsabilité fiduciaire du gouvernement fédéral à l'égard des Autochtones vivant hors des réserves s'affaiblissait. Il pense que le gouvernement est très peu disposé à prendre des mesures concrètes relativement à cette question.

Selon M. Lachance, il faut qu'il y ait un dialogue constructif et non conflictuel ainsi qu'une véritable consultation. Comme le resserrement des partenariats a une incidence sur toutes les autres priorités du Partenariat rural canadien (PRC), il importe de prendre les mesures nécessaires afin de veiller à ce que le PRC donne les résultats escomptés.

M. Lachance a déclaré que les Premières nations ne voulaient pas continuer à recevoir un soutien ponctuel. Elles veulent plutôt qu'on les aide à formuler une vision à long terme et à trouver des solutions permanentes aux lacunes concernant l'accès aux ressources.

La bonne gérance de l'environnement est essentielle, d'ajouter M. Lachance, mais il existe une différence fondamentale entre la structure du pouvoir du gouvernement (approche descendante) et celle des Premières nations (approche ascendante). Le porte-parole a demandé s'il y avait moyen d'éliminer cette différence. Il a ajouté que cette question touchait de nombreux dossiers et qu'elle était liée aux responsabilités axées sur le Créateur des Premières nations en matière de gérance.

M. Lachance a déclaré qu'il importait de mettre en valeur le potentiel de la collectivité, mais que les programmes de financement étaient empreints d'inégalité. Cette réalité s'explique du fait que ces programmes sont liés à la taille de la collectivité et du projet (économies d'échelle), ce qui défavorise les collectivités autochtones.

De l'avis de M. Lachance, il est essentiel que les représentants du gouvernement adoptent une approche proactive, c'est-à-dire qu'ils travaillent régulièrement dans la collectivité. Les Premières nations ont besoin de leur assistance pour élaborer des stratégies. Elles veulent que les gouvernements, fédéral et provincial, les aident à « trouver la porte » vers les produits, les services et les programmes du gouvernement. Celui-ci doit devenir un « courtier d'idées » et venir présenter aux Premières nations des propositions, des idées et des solutions, et non l'inverse. M. Lachance a insisté sur le fait que la solution aux préoccupations économiques des Premières nations repose sur l'amélioration de l'accès aux ressources (revendications territoriales, droits de chasse et de pêche).

M^me^ Karen Streich du Secrétariat rural a demandé à M. Lachance de préciser les outils dont la Première nation avait besoin pour améliorer la situation. Ce dernier a répondu que les outils étaient en place, mais que c'était plutôt la manière de les utiliser qu'il fallait changer. Le gouvernement doit modifier « sa façon de faire des affaires » avec les Premières nations de sorte que celles-ci puissent utiliser judicieusement les outils dont elles disposent. M. Lachance a conclu son exposé en disant que toute les parties semblaient accepter le rôle qu'elles avaient à jouer en vue d'améliorer le sort des Autochtones, mais qu'aucune n'était prête à assumer celui de catalyseur et de réunir les Premières nations, le gouvernement, les entreprises du secteur privé et le grand public.

## CINQUIÈME EXPOSÉ — CONSEIL DU CANTON DE CHAPLEAU

**Représentants :** **Earle J. Freeborn, maire**
**Keith (Buddy) Swanson, conseiller**
**Richard Bignucolo, conseiller**
**Mark Nyman, conseiller**
**Richard St. Amand, conseiller**
**Alan Pellow, directeur municipal**
**Gary Champagne, agent administratif en chef, CASSD de Manitoulin-Sudbury**

**Date :** **Le mercredi 24 janvier 2001**

**IL S'AGIT DE LA TRADUCTION DU MÉMOIRE QU'A PRÉSENTÉ LE CONSEIL DU CANTON DE CHAPLEAU AUX MEMBRES DE L'ÉQUIPE RURALE DU NORD L'ONTARIO.**

### Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires (PAIA)

L'aéroport municipal de Chapleau, comme beaucoup d'autres aéroports des collectivités avoisinantes, est aux prises avec une situation difficile qui menace l'existence même de cette installation si importante.

Il y a plusieurs années, la Ontario Northland Transportation Commission a fermé les lignes aériennes de passagers NorOntair. Depuis, Chapleau essaie tant bien que mal d'assurer de tels services aux membres de sa collectivité. Le gouvernement de la province lui a fourni, ainsi qu'à d'autres localités du Nord, une subvention de 75 000 $ pour couvrir une partie des frais liés à l'obtention de services essentiels. L'année passée, cette subvention a été supprimée. Il s'agit d'une responsabilité financière énorme pour une collectivité comme Chapleau. Le financement accordé dans le cadre du PAIA vient du gouvernement fédéral. Toutefois, pour avoir droit à une aide financière, un aéroport doit servir 1 000 passagers par an. Évidemment, l'aéroport de Chapleau ne peut pas satisfaire à ce critère. Par conséquent, non seulement nous devons recueillir assez d'argent pour maintenir le service aérien à Chapleau, mais il nous faut aussi en trouver assez pour apporter des améliorations aux immobilisations aéroportuaires, notamment aux pistes et à l'éclairage. Sans l'aide financière du gouvernement, ces améliorations représentent des dépenses énormes. Il faudrait, à tout le moins, que la barre des 1 000 passagers soit éliminée, ce qui permettrait aux petits aéroports comme le nôtre d'avoir droit à des subventions. Autrement, Chapleau, comme d'autres collectivités semblables, n'aura pas les moyens, à l'avenir, d'exploiter son aéroport de façon rentable. L'aéroport de Chapleau abrite les bombardiers à eau dont se sert le ministère des Richesses naturelles pour lutter contre les incendies. L'emplacement de la base du Ministère est stratégique étant donné que Chapleau est au coeur des forêts du nord-est ontarien, lequel, en retour, assure la stabilité économique de la ville et de la région. L'aéroport accommode aussi l'indispensable service d'ambulance aérienne Medivac, lequel est un élément critique des services de santé locaux. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre ni l'un ni l'autre de ces services.

### Financement de l'infrastructure

Chapleau compte parmi les nombreuses collectivités qu'a réjouie la mise en place du programme de financement de l'infrastructure DCRPLO (Développement des collectivités rurales et des petites

localités de l'Ontario). Comme dans la plupart des municipalités du Nord, une grande partie de notre infrastructure, au-dessus et au-dessous du niveau du sol, vieillit et requiert une mise à niveau. Les villes qui jouissent d'une vaste assiette fiscale industrielle sont mieux en mesure que Chapleau de payer leur part de ces programmes. Dans les villes comme Chapleau, où l'assiette industrielle est petite et où, en fait, 75,27 p. 100 de l'assiette fiscale repose sur les taxes foncières des contribuables, le budget municipal est rapidement grevé. Par conséquent, nous n'effectuons les travaux d'infrastructure que selon les besoins et en réponse à des situations d'urgence plutôt que selon un calendrier réaliste et régulier. De plus, le programme d'infrastructure se fonde sur la création de partenariats et on s'attend à ce que les municipalités forgent des partenariats avant de faire des demandes de financement à l'égard des projets d'infrastructure. Cette démarche convient peut-être dans les régions en plein essor du Sud de l'Ontario, où les promoteurs investissent volontiers dans ce genre de partenariats qui profitent à toutes les parties. Toutefois, à Chapleau, la réalité est différente. Avec qui pourrions-nous nous associer si nous voulions renouveler un égout ou une conduite d'eau dans l'une des rues de la ville? Par ailleurs, il importe de modifier les formules de financement pour répondre aux besoins des petites collectivités. En outre, quand le gouvernement annonce les programmes d'infrastructure sans préciser les formules de financement, le canton, ne sachant pas quelle somme allouer pour avoir droit à une aide financière, se trouve nettement désavantagé.

Nos responsabilités financières prennent davantage d'ampleur depuis l'entrée en vigueur des nouveaux règlements sur l'eau potable. Effectivement, à Chapleau, il en coûtera plus de 700 000 $ pour respecter ces règlements. Si on utilise une formule du tiers, cela représente une dépense de plus de 200 000 $, soit 75 p. 100 des taxes foncières que verseront les contribuables, en plus de l'imposition actuellement prévue.

## Services de transport

Chapleau n'a qu'un moyen de transport en commun. Il s'agit du service de transport de passagers par automotrice (Budd) de VIA Rail qui circule sur la ligne de CPR entre Sudbury et White River, une direction un jour, l'autre direction le lendemain, et il n'y a pas de service le lundi. Dernièrement, VIA Rail a annoncé qu'elle allait moderniser son matériel à voyageurs Budd grâce à une aide financière du gouvernement fédéral. Nous louons cette initiative, car la remise à neuf de ce matériel d'une cinquantaine d'années aurait dû être faite il y longtemps. En raison des nombreuses pannes mécaniques qui l'affligent, surtout l'hiver, ce service n'est pas fiable. Le problème devient une question de sécurité quand on se rend compte de l'éloignement du territoire que parcoure ce train.

Nous n'avons aucun service d'autocar à horaire fixe. De plus, comme nous l'avons mentionné précédemment, nous sommes sur le point de perdre notre service aérien subventionné par la ville. Évidemment, la plupart de nos citoyens doivent compter sur leurs propres moyens de transport afin de se rendre à Timmins, à Sudbury, à Sault Ste. Marie et dans le Sud de l'Ontario pour les besoins de rendez-vous d'affaires ou personnels, ou pour les consultations médicales. Par conséquent, la construction de routes sûres et fiables s'impose.

Nous avons insisté auprès du ministère du Développement du Nord et des Mines pour qu'il fasse prolonger et améliorer la route 667 du village de Sultan à la route 144. Ce tronçon de 80 kilomètres pourrait faciliter le développement économique à l'échelle de tout le nord-est ontarien ainsi qu'à atténuer les préoccupations concernant la sécurité de la route actuelle, que les gens utilisent abondamment malgré son piètre état. Bien que nous ayons reçu beaucoup d'appui pour ce projet chez

les utilisateurs, notamment les employés de Domtar, des municipalités du Nord-Est, l'association de camionnage de l'Ontario, les députés provinciaux locaux et des milliers de résidants, par le truchement de pétitions qui ont circulé dans la région, nous n'avons pas réussi à convaincre le Ministère de faire de ce projet une priorité du gouvernement.

## Télécommunications

La modernisation des télécommunications est aussi essentielle dans notre collectivité que partout dans le Nord de l'Ontario pour garder les habitants à égalité avec ceux du reste de la province. Chapleau participe actuellement à l'élaboration d'une stratégie régionale visant à offrir le service de téléphonie cellulaire à la collectivité. D'ailleurs, une demande de financement a été présentée relativement à l'étude du plan de travail nécessaire à la réalisation du projet. Bien que la technique des fibres optiques se rende jusqu'à Chapleau, celle-ci ne possède pas l'infrastructure de commutation dont elle a besoin pour rendre le réseau interne du canton fonctionnel. Les liaisons par fibres optiques entre divers centres de notre collectivité, notamment les établissements gouvernementaux, de santé et d'enseignement, sont une nécessité et actuellement inexistantes. Si nous voulons stimuler le développement économique et améliorer le climat des affaires actuel, il nous faut, comme partout ailleurs, mettre en place l'infrastructure de transmission à grande vitesse des données. Chapleau prend également part au projet de télécommunications Net Central. Nous avons bon espoir que celui-ci nous permettra de moderniser notre infrastructure, les plans connexes étant sur le point d'être achevés. Si Chapleau veut attirer de nouvelles entreprises, par exemple des centres d'appels, elle doit posséder les installations et l'équipement nécessaires à la transmission à grande vitesse des données.

---

## Notes découlant de la discussion

Le Conseil a indiqué qu'il essayait de promouvoir les activités liées à l'écotourisme dans la Réserve faunique de la Couronne à Chapleau, mais qu'il ne voulait pas nécessairement y participer directement. Il cherche plutôt à faire de Chapleau la porte de la Réserve et de tirer parti de la circulation accrue qui découlerait des entrées dans la Réserve et des sorties. Cependant, la question des revendications territoriales des Premières nations rend la tâche difficile au Conseil pour ce qui est d'attirer des investisseurs privés qui pourraient vouloir saisir des possibilités.

## SIXIÈME EXPOSÉ — SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DE CHAPLEAU

**Représentants :** **Lucy Bignucolo, directrice, SDRC**
**Ross Broomhead, vice-président de la SDRC et président du CDE**
**Buddy Swanson**
**Marty Peterson, agent de développement économique**

**Date :** **Le mercredi 24 janvier 2001**

**LES PARAGRAPHES QUI SUIVENT SONT UNE TRADUCTION DU MÉMOIRE QU'A PRÉSENTÉ LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DE CHAPLEAU À L'ÉQUIPE RURALE DU NORD DE L'ONTARIO.**

### Qui nous sommes?

La Chapleau and District Business Association a été fondée en 1990 et constituée en personne morale en 1996 sous le nom de Société de développement régional de Chapleau ou de SDRC. Cette société à but non lucratif a pour mandat précis de promouvoir et de stimuler le développement communautaire et la croissance économique locale.

La société réalise ses travaux de planification et ses autres tâches par le truchement de comités bénévoles. Ainsi, la SDRC et ses sous-comités sont chargés de mener à bien des fonctions précises. Les membres de ces comités, qui représentent les différents secteurs de la collectivité, se réunissent pour échanger des idées, faire des suggestions, prendre des décisions et fixer des objectifs.

Le Comité de développement économique (CDE) de Chapleau est le fruit d'un partenariat regroupant la SDRC et le canton de Chapleau. Il vise à faciliter l'élargissement, la stabilisation et la diversification de la base économique de Chapleau et de la région.

Notre rôle consiste à attirer des entreprises commerciales nouvelles et variées. Pour ce faire, nous nous tenons au courant des politiques gouvernementales en matière de subventions et de prêts, entre autres, ainsi que des politiques municipales concernant, par exemple, l'utilisation des terres et le zonage. Nous nous employons également à mettre en valeur les atouts de Chapleau.

Nos objectifs visent à faciliter la création du plus grand nombre possible de nouvelles entreprises ou industries à Chapleau et dans la région.

1. Soutenir les mesures et les politiques :
- qui contribuent au maintien d'une industrie viable des produits forestiers;
- qui favorisent la diversification économique en mettant en valeur d'autres commerces et industries dans notre collectivité;
- qui contribuent au maintien d'une industrie ferroviaire viable à Chapleau.

2. Créer des débouchés visant à accroître le potentiel touristique en exploitant, de façon responsable, nos ressources naturelles.

3. Promouvoir les activités et les projets qui favorisent l'autonomie accrue de la collectivité.

4. Prendre des mesures constructives pour rendre notre collectivité plus attrayante et accessible, grâce à la construction de nouveaux réseaux de voies de communication et à l'amélioration des réseaux existants.

5. Promouvoir l'investissement dans l'avenir de Chapleau en s'assurant que les améliorations nécessaires sont apportées aux services et à l'infrastructure de base tout en faisant preuve de responsabilité fiscale, c'est-à-dire en utilisant judicieusement les ressources et en prenant des moyens convenables pour élargir l'assiette fiscale.

## Nos réalisations

La SDRC a connu beaucoup de succès dans ses entreprises de développement économique dans le canton de Chapleau.

Elle se consacre actuellement à faire de la Réserve faunique de la Couronne à Chapleau une grande attraction touristique dans le Nord de l'Ontario.

- On a effectué une étude de faisabilité sur le potentiel écotouristique de la Réserve faunique.
- La SDRC a réussi à regrouper divers intervenants dans le but de tenir des séances de discussion et de planification.

La SDRC a prêté son concours au club de motoneigistes du bassin de l'Arctique de Chapleau concernant l'aménagement de sentiers :

- en contribuant à l'obtention de fonds « Sno-Trac » destinés à l'aménagement de sentiers de motoneige, grâce auxquels des sentiers ont été construits jusqu'à Dubreuilville et jusqu'à Thessalon;
- en faisant des pressions pour assurer l'achèvement du sentier jusqu'à Timmins;
- en réussissant à s'associer à la revue *Trail Rider Magazine* en vue de soutenir financièrement le club de motoneigistes du bassin de l'Arctique de Chapleau.

La société a réussi à convaincre Bell de moderniser les installations de commutation.

- Les pressions ont permis la mise en place d'une connexion à fibres optiques dans le système de commutation de Bell.
- Elle a fait des pressions auprès d'Ontario Hydro concernant le remplacement d'une ligne de transmission s'étendant sur 10 kilomètres entre Wawa et Chapleau en vue de stabiliser l'approvisionnement de la ville en électricité.

La SDRC a joué un rôle clé dans la construction d'une voie de circulation revêtue à l'aéroport de Chapleau, grâce à la participation physique de ses membres, en fournissant personnel et matériel.

Elle a également aidé la collectivité à obtenir du financement de la SGFPNO en vue de construire une infrastructure d'égouts sur la rive nord de la rivière Kebsquasheshing. La réalisation de ce projet a permis la construction d'un motel de 40 unités dont la ville avait grandement besoin ainsi que la création de 20 emplois.

Avec le concours de FedNor, du MRN, de l'Association touristique de Chapleau, du club de motoneigistes du bassin de l'Arctique de Chapleau et des commerces locaux, la SDRC a lancé une campagne productive de commercialisation du tourisme.

Accroissement de 70 p. 100 du nombre de visites en 1999-2000.

L'organisme a travaillé en étroite collaboration avec l'Association touristique de Chapleau pour l'aider à devenir stable et à prendre de l'essor. Grâce à ce partenariat, l'Association a pu engager un coordonnateur et elle a vu son effectif s'accroître.

La société a créé deux débouchés à l'intention de jeunes stagiaires.

- Un stagiaire travaille actuellement à CP Rail.
- L'autre vient tout juste de commencer son stage.

Au cours des trois dernières années, quatre étudiants ont travaillé à notre centre de renseignements touristiques.

La SDRC a aidé le petit hameau de Sultan à obtenir 20 000 $ dans le cadre du Programme d'accès communautaire. Ainsi, les étudiants et les résidants de Sultan pourront en apprendre sur les ordinateurs et Internet.

La Société collabore avec différents groupes et organismes locaux pour les diriger vers des sources d'aide financière à l'égard de divers projets. Le programme d'arts Quatrain, lequel a reçu des louanges de tous les ordres de gouvernement, en est un exemple.

## Les dossiers qui nous intéressent

**Les partenariats**. La SDRC reconnaît l'importance des partenariats communautaires. Toutefois, en raison des pressions accrues qui s'exercent sur les ressources communautaires, il devient de plus en plus difficile de créer des partenariats ou de maintenir ceux qui existent déjà. Bien que le temps et les ressources que les gens de Chapleau peuvent consacrer à leur collectivité se raréfient, il nous serait grandement utile que les divers ordres de gouvernement s'engagent dans des partenariats de longue durée. Les divers ordres de gouvernement et les collectivités rurales devraient collaborer à l'établissement d'objectifs à long terme visant la réalisation de projets.

**La diversification économique**. La réduction des effectifs dans les localités à industrie unique, surtout en ce qui a trait à l'emploi dans le secteur primaire et celui des ressources naturelles dont celui des forêts, est l'une des plus grandes incitations à la diversification de l'économie. À Chapleau, le défi consiste à cerner ou à créer des débouchés économiques pour remplacer les emplois perdus. Chapleau, comme beaucoup d'autres collectivités rurales, possède les atouts nécessaires pour produire des idées nouvelles, mais elle n'a pas les ressources financières ni l'infrastructure dont elle a besoin pour diversifier son économie.

Malgré ces obstacles, nous reconnaissons le fait que des possibilités s'offrent à Chapleau. Toutefois, afin de pouvoir bien les cerner, il nous faut formuler une vision de ce que nous voulons devenir. La SDRC explore les possibilités d'entreprises à valeur ajoutée et du secteur secondaire, elle acquiert de nouvelles compétences, elle encourage les nouvelles formes d'entreprises, elle examine les possibilités en matière de partenariats et elle travaille en collaboration avec d'autres organismes.

Elle veut trouver des solutions permanentes aux obstacles économiques auxquels la collectivité est aux prises. La SDRC aimerait encourager le gouvernement fédéral à faciliter les échanges de témoignages de réussites entre les collectivités et à coordonner les efforts que déploient les divers organismes de développement économique.

Il faut plus que des compétences, des idées nouvelles et des partenariats pour lancer de nouveaux projets d'entreprises. En effet, il faut aussi des capitaux. La SDRC croit que le gouvernement devrait fournir des fonds de démarrage pour financer les nouvelles entreprises et travailler en étroite collaboration avec les institutions financières pour faciliter l'accès au financement.

**La création de débouchés pour les jeunes des régions rurales**. L'exode des jeunes vers les centres urbains préoccupe la SDRC. Nous apprécions le Programme des jeunes stagiaires de FedNor, mais nous trouvons qu'il ne s'agit pas d'une solution à long terme. Si on veut encourager les jeunes à rester dans leur collectivité ou à y revenir, la SDRC croit qu'il importe d'explorer avec eux de nouvelles possibilités susceptibles de leur assurer un avenir dans la collectivité, et d'en discuter.

Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer, c'est-à-dire qu'il peut fournir une aide financière et travailler avec Chapleau pour définir les stratégies d'emploi qui profiteront le plus aux jeunes qui vivent en milieu rural.

**La primauté des ressources humaines et la mise en valeur du potentiel de la collectivité.** La SDRC aimerait maintenir et promouvoir le leadership dans la collectivité. En ce moment, on craint que les leaders actuels ne s'épuisent étant donné que bon nombre d'entre eux se consacrent à la tâche comme bénévoles depuis longtemps.

Le gouvernement fédéral peut favoriser la création d'un leadership solide en abordant le développement économique selon une approche « ascendante » plutôt que selon une approche « descendante ». Il peut servir de catalyseur pour aider Chapleau à attirer de nouveaux leaders en appuyant les programmes de développement en leadership et les programmes de mentorat, lesquels serviraient aussi à consolider la confiance de la collectivité.

Quant à la mise en valeur le potentiel de la collectivité, la SDRC croit que celui-ci a été quelque peu érodé par suite de la restructuration gouvernementale et de la disparition d'alliances entre les différents ordres de gouvernement. Les membres de la Société sont d'avis que la meilleure façon dont le gouvernement fédéral peut contribuer à promouvoir le potentiel de la collectivité consiste à fournir un appui financier, notamment à maintenir les paiements de transfert versés aux provinces et à mettre en place une réserve de fonds visant à soutenir les programmes communautaires. Le gouvernement fédéral peut aussi faire valoir l'importance des affaires rurales au Canada. De plus, il devrait envisager la possibilité de réinstaller des agences et des ministères à Chapleau.

**L'infrastructure rurale.** La SDRC croit que l'infrastructure de Chapleau dépérit depuis la réduction des effectifs et les compressions budgétaires du gouvernement, sans parler du décroissement de l'assiette fiscale de la collectivité. Cette érosion se fait d'autant plus sentir dans le secteur des transports ainsi que des systèmes d'eau et d'égouts. Les décideurs ne comprennent pas les conséquences de cette érosion pour notre collectivité. C'est peut-être la « pensée urbaine » qui limite leur compréhension, ce qui fait, en fin de compte, que les programmes et politiques du gouvernement ne sont pas adaptés à la réalité des régions rurales.

Le gouvernement fédéral peut trancher les questions relatives à l'infrastructure en adoptant une perspective à long terme dans la prise de décisions à cet égard. Il devrait s'assurer que les programmes mis sur pied sont globaux et qu'ils satisfont les besoins des collectivités rurales. Il aurait également intérêt à solliciter la participation des membres de la collectivité pour trouver des solutions. La SDRC se permet de proposer au gouvernement d'instaurer en permanence un programme d'infrastructure à long terme conçu expressément pour les collectivités rurales et qui leur serait facile d'accès.

**L'accès à des services de santé en milieu rural**. Selon la SDRC, il est nécessaire d'attirer des professionnels de la santé et de les garder en poste. Pour ce faire, il importe d'améliorer l'infrastructure de notre collectivité, notamment le réseau routier, les installations de loisirs et les télécommunications.

**L'accès à l'instruction en milieu rural**. La SDRC croit qu'il est essentiel de mettre à la disposition de la collectivité des ressources financières pour l'aider à maintenir ou à améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire dans la collectivité. La modernisation de l'infrastructure des télécommunications et la prise de mesures incitatives visant à attirer des établissements comme le Sault College et le Collège Boréal pourraient aussi s'avérer des moyens de soutenir l'instruction dans les collectivités rurales.

**Les télécommunications en milieu rural et l'utilisation de l'inforoute.** Chapleau, comme de nombreuses autres collectivités rurales, essaie tant bien que mal de se rattraper sur le plan technologique. Cependant, elle ne dispose pas de l'infrastructure nécessaire pour tirer parti de la technologie de pointe et les coûts élevés liés à l'installation d'une telle infrastructure nuisent à la croissance économique de Chapleau. Les collectivités rurales ont besoin, entre autres, des chaînes de transmission haute vitesse, de la téléphonie cellulaire et de la vidéoconférence en temps réel. On pourrait répondre à ce besoin si Industrie Canada, FedNor, le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario et le secteur privé unissaient leurs efforts pour mettre tout le Nord de l'Ontario sur un pied d'égalité en matière de télécommunications modernes.

**L'accès aux renseignements sur les programmes et services du gouvernement fédéral.** De façon générale, la SDRC trouve que les renseignements sur les programmes et services offerts par le gouvernement sont difficiles à obtenir et à interpréter. Nous ne découvrons ceux-ci et n'y avons accès qu'après nos homologues de la grande ville.

La SDRC propose que le gouvernement fédéral prenne l'initiative d'établir un point d'accès unique où les gens de la collectivité pourraient accéder à tous les services et programmes offerts par tous les ordres de gouvernement. Le choix de ce guichet unique devrait être flexible et se fonder sur les besoins particuliers et les caractéristiques de chaque collectivité.

## Suggestions de mesures que pourrait prendre le gouvernement fédéral

La SDRC se permet de proposer au gouvernement fédéral des mesures qu'il pourrait prendre pour créer des collectivités rurales dynamiques.

**Formuler une vision à long terme pour le Canada rural.** La SDRC recommande que le gouvernement fédéral s'engage à fournir du financement à long terme à l'appui de la reconstruction des collectivités éprouvées par le ralentissement des industries primaires. Il faut mettre en place des programmes permanents solides et non des projets ponctuels de création d'emplois.

**Mettre en valeur les régions rurales et éloignées du Canada.** Nous souhaitons vivement que le gouvernement fédéral élabore des programmes et des activités visant à faire connaître le Nord de l'Ontario et à sensibiliser la population à la contribution des gens du Nord au reste du Canada.

**Soutenir la mise en place et le maintien de l'infrastructure dans les régions rurales.** La SDRC croit qu'il faut prendre des mesures pour veiller à ce que notre collectivité jouisse de l'infrastructure nécessaire au soutien du développement économique. Par exemple, il faut porter une attention particulière aux routes, aux chemins de fer, aux services aériens et aux réseaux de communications. La SDRC est d'avis que le gouvernement devrait s'assurer que les priorités en matière d'infrastructure sont définies, ce qui lui permettra de répondre aux besoins des collectivités rurales comme Chapleau.

**Dresser la liste des normes minimales qui s'appliquent aux résidants des régions rurales.** La SDRC aimerait proposer au gouvernement fédéral qu'il définisse des normes et des niveaux de base en matière de services offerts aux résidants de toutes les collectivités rurales. Le gouvernement fédéral aurait également intérêt à définir les niveaux d'aide financière en fonction des niveaux de service établis.

**Régler les revendications territoriales et respecter les droits accordés aux Premières nations en vertu de traités.** La SDRC est d'avis que les revendications territoriales non réglées et le non-respect des droits accordés en vertu de traités empêchent la collectivité de concentrer ses efforts sur le développement économique. Citons, par exemple, la Réserve faunique de la Couronne à Chapleau. Celle-ci pourrait devenir une grande attraction touristique dans le Nord de l'Ontario et fournir des possibilités d'emploi à de nombreux résidants de la région.

**Étudier de nouveau les ententes commerciales.** La SDRC propose de réviser les ententes commerciales avec les États-Unis et l'Union européenne afin d'en évaluer l'incidence sur les résidants et les collectivités des régions rurales du Canada.

Par exemple, le prix du bois écope. Le gouvernement fédéral doit examiner le contingentement du bois canadien qu'imposent les États-Unis, tandis que les importations substantielles de bois de la Russie créent un surplus sur ce même marché, ce qui entraîne les prix à leur plus bas niveau en vingt ans. Cette situation a des retombées négatives directes sur l'économie de Chapleau.

## Notes découlant de la discussion

La question des échanges de témoignages de réussites a fait l'objet d'une discussion à la fin de l'exposé. M^me^ Lucy Bignucolo a indiqué que de tels échanges pourraient se faire par Internet, mais qu'elle avait trouvé très utiles les réunions regroupant des homologues d'autres collectivités. Ces réunions permettent d'échanger librement renseignements, idées et solutions à l'égard de programmes qu'ont en commun les collectivités rurales et éloignées. Les foires commerciales constituent une excellente occasion d'entamer des dialogues de la sorte et il a été suggéré que les gouvernements participent à toutes les foires commerciales. M^me^ Karen Streich a informé l'assemblée que le programme Foires et Expositions rurales, lequel est représenté à des foires et expositions, vise à présenter des renseignements sur les programmes et services gouvernementaux. On discute ensuite un peu des façons de repérer toutes les foires commerciales. Certains suggèrent, entre autres, de communiquer avec les SADC.

## SEPTIÈME EXPOSÉ — SERVICES DE SANTÉ DE CHAPLEAU

**Représentants :** **Gail Bignucolo, agente des finances**
**Richard Bignucolo**
**David Bronicheski**
**Mary Boucher (Service de santé publique de Sudbury et du district)**

**Date :** **Le mercredi 24 janvier 2001**

Les Services de santé de Chapleau, qui desservent une région renfermant environ 3 500 habitants, constituent le seul fournisseur de soins de santé pour les gens de Chapleau. L'Hôpital général de Chapleau a été construit en 1976 pour remplacer les installations vétustes qui existaient à l'époque. En avril 1994, l'hôpital a assumé la responsabilité des soins de longue durée et a formé les SSCHS (Services de santé de Chapleau Health Services). Puis, un an plus tard, ceux-ci ont été désignés « organisme de services polyvalent ».

À l'heure actuelle, les SSCHS comptent 39 lits, soit 20 destinés aux soins actifs et 19, aux soins de longue durée, et il est doté d'un budget annuel totalisant 6 millions de dollars, dont 3 millions vont à l'hôpital. Les fonds viennent de onze sources distinctes, dont huit se trouvent au sein du ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Les trois autres sources sont les suivantes : le ministère des Services sociaux et communautaires, le ministère de l'Habitation et le Réseau-Santé du diabète du Nord. Les SSCHS constituent un grand employeur dans la région. En effet, quelque 100 personnes y travaillent.

L'hôpital a forgé un certain nombre de partenariats, notamment avec les organismes suivants :
- l'Hôpital régional de Sudbury Regional Hospital (système informatique; services de radiologie);
- les hôpitaux de Sault Ste. Marie (services de pharmacie);
- le Centre régional de cancérologie du Nord-Est de l'Ontario (clinique de chimiothérapie);
- le Service de santé publique de Sudbury et du district (Programme « des bébés en santé »);
- l'Université de Toronto (programme de gériatrie).

Les enjeux communautaires suivants, entre autres, influent sur l'état de santé de la population :
- l'isolement géographique;
- le vieillissement de la population;
- le peu d'installations de loisirs;
- le peu de commodités sur le plan social et culturel;
- le coût élevé de l'instruction en raison des déplacements nécessaires;
- le manque de services de transport en commun vers les grandes villes, à savoir vers les grands centres de santé.

Les SSCHS doivent relever les cinq défis ci-dessous.

**L'accessibilité des services**. L'isolement de Chapleau complique l'accès des résidants à une gamme complète de services médicaux. Tous les services spécialisés sont offerts à l'extérieur de la ville. La collectivité a besoin de cliniques itinérantes de médecins spécialistes.

**La prestation de services rentables**. Les coûts supérieurs de fonctionnement dans le Nord (chauffage, électricité, déplacement, formation et instruction) sont exacerbés par l'absence d'économies d'échelle (quantités économiques de commande, rapport personnel-patient optimal, exigences légales en matière de production de rapports très détaillés; à cet égard, il faut satisfaire aux mêmes exigences que les centres médicaux exploités dans les grands centres urbains). De plus, l'absence de médecins spécialistes se traduit par des séjours hospitaliers prolongés, étant donné que, dans nombre de cas, il peut falloir plus de temps pour réaliser le diagnostic et mener à bien le traitement.

**L'implantation de la technologie nouvelle**. En 1999, on a lancé la télémédecine afin de faciliter la formation des médecins et les consultations avec les spécialistes. Malheureusement, les SSCHS ne disposent pas des fonds nécessaires pour mettre en place des lignes haute vitesse. Ils ont fait, grâce à une aide financière de la SGFPNO, l'acquisition de matériel PACS (imagerie numérique). Cependant, ils ont besoin de fonds de fonctionnement pour se brancher à un centre principal.

**Le recrutement de médecins**. D'après sa désignation, la collectivité devrait compter quatre médecins, mais seulement deux y sont en poste. Le départ de l'un entraînerait vraisemblablement la perte des deux, étant donné qu'il serait impossible pour celui qui reste d'offrir des services sept jours sur sept, jour et nuit. Le système en place de rémunération à l'acte n'a pas contribué à garder les médecins en poste, surtout pour ce qui est des services d'urgence ou de garde. Le recours à un autre mode de paiement dans le cas des services d'urgence semble avoir eu l'effet escompté. En général, il n'y a pas assez de fonds pour nous permettre d'utiliser des mesures incitatives pour recruter des médecins (traitement annuel, prime d'embauche, etc.).

**Le recrutement de professionnels de la santé (personnel infirmier et paramédical).** Chapleau n'est pas un endroit attrayant pour les nouveaux diplômés. En général, seules les personnes qui y sont nées ou qui y ont grandi l'incluent dans leur recherche d'emploi. Comme il y a peu de professionnels de la santé, il y a peu de soutien des pairs, ce qui accentue le sentiment d'isolement. Qui plus est, les possibilités de perfectionnement professionnel sont très limitées, sans mentionner la grave pénurie de logements convenables à louer.

Les SSCHS proposent donc un certain nombre de solutions possibles.

**La simplification du processus de financement**. Le financement global de tous les services de santé offerts par les Services de santé de Chapleau éliminerait la trop grande bureaucratie. De plus, le transfert des fonds du CASC de Sudbury destinés à Chapleau aux SSCHS contribuerait à améliorer la gestion et l'évaluation des cas à l'échelle locale. Par ailleurs, on a également proposé de transférer des fonds de l'Unité sanitaire d'Algoma pour permettre l'embauche d'un conseiller en toxicomanie à Chapleau. Ce service est actuellement offert à contrat à l'extérieur de la ville en raison des modalités de financement en place.

**L'amélioration des techniques de recrutement de médecins.** Comme il est extrêmement difficile de recruter des diplômés du Sud de l'Ontario ou d'autres régions du pays, il semble que la mise sur pied d'une école de médecine dans le Nord serait un excellent moyen d'attirer de futurs professionnels de la santé dans le nord ontarien. Elle permettrait aussi aux jeunes de cette région qu'une carrière en médecine intéresse de rester près de leur collectivité d'origine. Une telle mesure contribuerait considérablement à accroître nos chances d'attirer des professionnels de la santé, dont nous avons tant besoin, et de les garder en poste.

Les représentants ont proposé d'offrir une « indemnité de vie dans le Nord » aux professionnels paramédicaux qui sont prêts à travailler dans les régions insuffisamment desservies. Ils ont également demandé des fonds supplémentaires à l'intention des spécialistes itinérants. Ces fonds serviraient à couvrir les frais liés aux cliniques de médecins spécialistes, aux services de chirurgiens et d'anesthésistes pour les chirurgies d'un jour non urgentes ainsi qu'aux services de spécialistes non médicaux et de suppléants (psychologue gériatrique, professionnels de la réadaptation, etc.).

**L'amélioration des voies de communication avec d'autres collectivités.** Les SSCHS ont demandé des fonds supplémentaires à l'appui de l'amélioration et de l'élargissement des services de télémédecine ainsi que de l'amélioration des réseaux de voies de communication (transport public à terre vers Sudbury et Timmins et maintien des services de transport aérien à Chapleau).

**L'établissement d'une formule de financement à l'intention des petits hôpitaux**. Il importe que la formule de financement reflète le fait que, dans les petites collectivités rurales et isolées, on ne réalise pas d'économies d'échelle et que les coûts de fonctionnement sont accrus. Il faut que cette formule prenne en compte tous les facteurs, y compris les dossiers autochtones.

Les représentants des SSCHS ont dit reconnaître que la plupart de leurs préoccupations relèvent du ministère de la Santé de l'Ontario, mais ils ont cru que l'Équipe rurale du Nord de l'Ontario gagnerait à prendre connaissance de la situation des services de santé à Chapleau. Ils espèrent que l'Équipe pourra contribuer à trancher les questions indirectes, notamment en ce qui a trait aux télécommunications et au transport, qui touchent directement la prestation des services de santé dans la région de Chapleau.

M[me] Mary Boucher, représentante du Service de santé publique de Sudbury et du district, a décrit quelques-uns des facteurs qui influent sur la santé publique dans la région de Chapleau. Elle a abordé, en particulier, l'inexistence de services convenables de transport en commun, le taux peu élevé d'utilisation d'ordinateur, le taux élevé de tabagisme, le taux peu élevé de scolarité et le nombre limité d'activités de loisirs offertes aux jeunes.

# HUITIÈME EXPOSÉ — COALITION POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DE CHAPLEAU (CEFC)

**Représentants :** **Karen Gauthier, présidente**
**Linda Bouchard**
**Chantale Rousseau**
**Joan Longchamps**
**Sheila Henderson**
**Buddy Swanson**
**Janet Hazen**
**Marty Peterson**

**Date :** **Le mercredi 24 janvier 2001**

**LES PAGES QUI SUIVENT SONT UNE TRADUCTION DU MÉMOIRE QU'A PRÉSENTÉ LA COALITION POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DE CHAPLEAU À L'ÉQUIPE RURALE DU NORD DE L'ONTARIO.**

## Qu'est-ce que la Coalition pour l'éducation et la formation de Chapleau?

Il s'agit d'un comité de travail formé il y a dix ans dans le but de mettre en oeuvre le volet compétences communautaires de la stratégie de développement économique de Chapleau. En effet, en 1991, une vaste consultation populaire a donné le jour à une stratégie globale pour la région de Chapleau. Bon nombre des éléments de la stratégie originale ont déjà été mis en oeuvre et le Comité de développement économique (CDE) met le document à jour régulièrement afin de tenir compte des changements qui surviennent dans les environnements interne et externe.

La CEFC est un sous-comité de travail du CDE, lequel a pour mandat de repérer des possibilités d'instruction et de formation ainsi que de coordonner et d'animer des séances connexes dans le but d'encourager l'acquisition continue du savoir chez les gens de la région de Chapleau. Une copie du mandat de la coalition est incluse dans le présent mémoire.

## Qui sommes-nous?

Nous sommes des bénévoles qui représentons la municipalité, des organismes gouvernementaux, des organismes de développement économique, des établissements de formation en place dans la collectivité; le milieu de l'alphabétisation et des services sociaux, la commission locale de formation, ainsi que le milieu des affaires et l'industrie. Nous comptons également des représentants des communautés autochtone et francophone.

La liste des organismes auxquels appartiennent les membres actuels de la CEFC sera incluse dans le mémoire. Nous nous réunissons tous les mois ou selon les besoins dans le but de maintenir des rapports constructifs ainsi que de planifier et de mettre en oeuvre des projets que nous parrainons.

## Qu'est-ce que nous faisons?

Nos pressions ont permis de garder à Chapleau les campus du Sault College et du Collège Boréal. Nous avons conseillé les représentants des Services sociaux et communautaires et la municipalité de Chapleau concernant la mise en place d'un centre de ressources d'objectifEmploi. Nous avons présenté un mémoire sur la possibilité d'inclure Chapleau dans la région desservie par la commission de formation de la région de Timmins. Par conséquent, Chapleau fait maintenant partie de la Commission de formation du Nord-Est. Nous avons sensibilisé les dirigeants d'entreprises et d'industries locales aux possibilités de formation et les avons encouragés à offrir des stages aux élèves du niveau secondaire et aux jeunes en quête d'expérience professionnelle.

## À quels projets travaillons-nous?

1. Centre d'alphabétisation

Cette année, notre projet principal consistait à parrainer l'établissement d'un centre d'alphabétisation dans le but de répondre aux besoins des communautés anglophone et autochtone. Nous avons présenté une proposition au ministère de la Formation et des Collèges et Universités concernant la création d'un partenariat avec l'organisme Focus On Learning de Wawa afin d'ouvrir un centre à Chapleau. Ce centre offrira des services d'alphabétisation de base, soit les niveaux 1 et 2 du programme Alphabétisation et formation de base, lesquels n'existent pas à Chapleau. La population francophone de Chapleau jouit déjà d'un tel centre (FormationPLUS). Le Chapleau Learning Centre offre ses services depuis janvier. L'inauguration et la journée portes ouvertes sont prévues pour le 8 février.

2. Technologie de l'information

Nous travaillons avec le gouvernement et nos partenaires du milieu des affaires à moderniser le laboratoire informatique communautaire du Sault College dans le but d'offrir une formation de pointe en matière de technologie de l'information. Nous avons envoyé des lettres aux principaux employeurs et aux groupes autochtones pour solliciter leur appui financier en vue de présenter, au nom de notre collectivité, une demande de financement dans le cadre du Programme d'accès aux perspectives d'avenir (APA). La date limite est le 31 mars 2001.

3. Table ronde

Le 14 novembre 2000, nous avons coordonné, en collaboration avec la Commission de formation du Nord-Est, une table ronde sur les besoins et les enjeux en matière de formation dans la région de Chapleau. Karen Gauthier, présidente de la CEFC, traitera des questions qui ont été soulevées pendant la séance.

4. Dialogue tenu dans le cadre du Partenariat rural canadien

Nous participons au Dialogue rural du Partenariat rural canadien depuis ses débuts. En compagnie d'autres représentants de la collectivité, j'ai assisté, à Timmins, à une réunion animée par un représentant de KPMG, qui faisait partie de la consultation initiale auprès des Canadiens des régions rurales et du Nord. J'ai suivi de près l'évolution de ce projet et je m'étonne de constater le nombre des secteurs prioritaires cités qui rejoignent les priorités de la Coalition pour l'éducation et la formation de Chapleau.

a. Faciliter l'accès des Canadiens vivant en milieu rural aux programmes et services offerts par le gouvernement fédéral.
b. Faciliter l'accès des entreprises et des organismes de développement économique exploités en milieu rural aux ressources financières.
c. Renforcer le potentiel des collectivités rurales, former des chefs et assurer le perfectionnement des compétences.
d. Brancher les Canadiens vivant en milieu rural sur l'économie et la société du savoir ainsi que les aider à acquérir les compétences nécessaires pour utiliser cette technologie.
e. Travailler avec les gouvernements provincial et territorial dans le but d'examiner et de mettre à l'essai de nouvelles façons de donner aux Canadiens vivant en milieu rural accès à l'éducation à un coût raisonnable.
f. Favoriser la création de partenariats stratégiques au sein des collectivités, entre les collectivités et au sein du gouvernement afin de stimuler le développement communautaire en milieu rural.
g. Mettre en valeur le Canada rural comme un endroit où il fait bon vivre, travailler et élever une famille et reconnaître sa valeur relativement à l'identité et au mieux-être de la nation.

## Dossiers relatifs à l'éducation et à la formation à Chapleau

**L'accès aux renseignements et aux services**. Il y a un manque d'accès aux renseignements et aux services dont les clients auraient besoin pour atteindre leurs objectifs professionnels et d'apprentissage. Nous tentons d'aménager un emplacement central en vue d'offrir des services de consultation en matière d'emploi et d'éducation. Les gens devraient avoir accès à de tels services chez eux. Il faut établir des protocoles d'aiguillage qui conviennent. Nous devons faire connaître ces services aux membres de notre collectivité et des environs.

En cernant le besoin de mettre en place des services d'éducation et de consultation en matière d'emploi à temps plein, nous cherchons à les combiner à ceux qu'offre le Centre de ressources de Chapleau, de manière à procurer aux gens de Chapleau un guichet unique en matière d'emploi et d'éducation. Par exemple, les clients pourront demander un coup de main pour remplir les formulaires compliqués du gouvernement ou des organismes de financement (p. ex., RAFEO, le plan d'action-carrière de DRHC, etc.). Le processus de demande d'aide est complexe et il intimide souvent les clients.

Y a-t-il des fonds disponibles pour nous aider à mettre sur pied un centre local de consultation en matière d'emploi et d'éducation afin d'aider les gens de Chapleau à avoir accès aux programmes Accès-carrière?

**L'alphabétisation**. Il y a un an et demi, le personnel du campus de Chapleau du Sault College a constaté qu'il manquait une composante aux programmes Alphabétisation et formation de base (AFB) offerts à Chapleau. En effet, il fallait donner aux anglophones des cours de niveau 1 et de niveau 2 en AFB à titre de complément aux cours de niveaux 3 à 5 offerts par le Sault College de même que le programme francophone dispensé par FormationPLUS, couvrant les niveaux 1 à 5.

En s'associant avec des intervenants communautaires, la Commission de formation du Nord-Est, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) et l'organisme Focus On Learning de Wawa, la CEFC a reçu une subvention du MFCU à l'appui de l'exploitation du Chapleau Learning Centre, comme projet pilote, jusqu'au 31 mars 2001. Notre centre suscite beaucoup d'intérêt. Depuis qu'il a ouvert ses portes le 8 janvier, il compte cinq apprenants à temps partiel qui se présentent régulièrement à des séances et il a reçu de nombreuses autres demandes de renseignements. Nous nous attendons à ce que d'autres apprenants s'inscrivent d'ici la fin de janvier. Jusqu'à ce jour, huit bénévoles prêtent leur concours au centre.

Nous espérons obtenir, pour l'exercice financier 2001-2002, du financement de la part du MFCU, mais ces fonds ne couvriront pas tous les coûts prévus. Le gouvernement fédéral met-il des fonds à la disposition des centres communautaires d'alphabétisation pour étoffer les sommes consenties par le gouvernement provincial?

**Les obstacles que doivent surmonter les clients**. Les fonds destinés à la formation des prestataires d'assurance-emploi de DRHC ne couvrent que la moitié des coûts qu'entraînent les programmes à temps plein. On évalue les cas où le client s'inscrit à temps partiel ou s'il veut négocier un financement supplémentaire. La plupart des clients ne peuvent pas payer l'autre moitié des coûts liés à la formation et n'ont pas les talents de négociateur nécessaires pour obtenir plus de financement. Dans certains cas, ils ne savent même pas que ce choix s'offre à eux. Par ailleurs, selon les lignes directrices actuellement en vigueur, les cours donnés sur Internet ou la formation à distance ne donnent pas droit à une aide financière. Notre collectivité aimerait avoir l'occasion d'avoir son mot à dire dans l'établissement de ces lignes directrices.

Les bénéficiaires d'aide sociale qui veulent fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire à l'extérieur de la ville doivent présenter une demande au RAFEO et perdre leurs prestations d'aide sociale. Si le RAFEO ne couvre pas tous les droits de scolarité et les frais de subsistance, les clients ne peuvent pas poursuivre leurs études. À l'heure actuelle, les Services sociaux ne couvrent que les frais de scolarité jusqu'à la 12$^{e}$ année. Bon nombre de programmes de formation à temps plein pourraient être offerts aux clients à Chapleau, mais les Services sociaux ne couvrent pas ce genre de formation. Par conséquent, les clients se retrouvent avec très peu de choix s'ils veulent rehausser leur niveau de scolarité et poursuivre un objectif professionnel.

Aujourd'hui, dans bien des cas, les personnes en chômage qui ne reçoivent pas de prestations d'assurance-emploi ni d'aide sociale ne peuvent pas se permettre des frais de scolarité en raison de leur revenu familial. Beaucoup d'entre elles ne sont pas en mesure de se déplacer, de déménager ou d'acheter un ordinateur pour suivre des cours en ligne. Nous voulons les aider, elles aussi, à atteindre leurs objectifs en matière d'éducation et d'emploi.

Dans les collectivités rurales comme Chapleau, le fait est que la formation à temps partiel et à distance est un mode de vie. Il est très coûteux et dangereux de se déplacer en raison des longs hivers et de l'abondance des animaux sauvages. De plus, les cours de formation à temps partiel coûtent très cher et il n'est pas toujours possible d'obtenir une aide financière du fait que la formation se donne hors campus et à temps partiel.

En tant que personne qui se consacre à l'acquisition continue du savoir et qui a dû se rendre à Sault Ste. Marie toutes les semaines l'an dernier pour terminer un programme menant à un diplôme au Sault College, je peux témoigner des difficultés familiales qu'ont entraînés les frais liés, entre autres, aux déplacements réguliers et aux services de garde. Comme il n'est pas question que je déménage à ce point-ci de ma vie, cette année, je suis des cours en ligne, ce qui m'évite les déplacements. Je peux maintenant reprendre ma vie de famille et mettre l'accent sur mes deux jeunes enfants et mon mari. Je suis l'une des rares chanceuses à avoir accès à un excellent programme de recyclage, par l'entremise de mon employeur. La plupart des gens de notre collectivité rurale ne jouissent pas de tels avantages s'ils veulent perfectionner leurs compétences ou améliorer leur situation professionnelle.

La CEFC veut aider les gens d'ici à atteindre leurs objectifs professionnels et d'apprentissage en éliminant les obstacles à l'accès à une aide financière. Comment pouvez-vous nous donner un coup de main?

**L'éducation et la technologie.** Notre collectivité a besoin de moderniser sa technologie des télécommunications pour permettre la formation sur place et à distance. Il lui faut un laboratoire informatique ultra moderne afin de former les particuliers et les gens d'affaires à l'utilisation des programmes en constante évolution qui leur sont offerts aujourd'hui. Nous collaborons avec le Sault College et le canton de Chapleau en vue d'obtenir du financement dans le cadre du programme APA en vue d'acheter l'équipement nécessaire à un nouveau laboratoire informatique. Chapleau doit recueillir 21 000 $ du milieu des affaires et de l'industrie pour que le gouvernement verse une contribution égale destinée à cette acquisition. Amasser la moitié du coût d'acquisition de cet équipement se révèle une tâche difficile pour notre petite collectivité rurale. Si nous n'y parvenons pas, nous devrons rabaisser nos exigences technologiques ou nous priver de matériel ou d'une certaine technologie. Une telle situation est inacceptable aujourd'hui, dans un monde axé sur la haute technologie.

L'obtention de la nouvelle technologie permettra à Chapleau de conserver les services offerts par les campus d'établissements d'enseignement en place dans la collectivité et d'améliorer ces services. Notre mandat consiste, entre autres, à maintenir ces services d'éducation. Les gens et les entreprises de Chapleau veulent suivre une formation chez eux. C'est d'ailleurs ce qu'ils préfèrent.

Le gouvernement fédéral met-il à la disposition des collectivités rurales des programmes de financement visant l'achat de nouveau matériel technologique?

## Résumé

En conclusion, nous, en tant que membres de la CEFC, avons constaté directement l'influence que peuvent avoir les possibilités de formation offertes sur place sur la qualité de vie des gens d'ici et l'évolution de notre collectivité. Par conséquent, nous sommes déterminés à collaborer avec tous les partenaires pour trouver des moyens de veiller à ce que les gens de Chapleau aient accès à des possibilités d'acquisition continue de connaissances sans avoir à s'installer dans les centres urbains.

## Notes découlant de la discussion

L'accès aux renseignements et aux services : M. Ray Hemmerling, M. Ron Cantin et M[me] Karen Streich ont indiqué qu'ils voulaient s'entretenir avec les représentants de la CEFC le soir même pour discuter du projet et explorer des possibilités de financement.

L'alphabétisation : M. Ron Cantin a signalé que la Fondation Trillium de l'Ontario pourrait peut-être, de façon intérimaire, accorder des fonds destinés à la prestation d'un programme d'alphabétisation.

Les obstacles que doivent surmonter les clients : M[me] Suzanne Dupont a signalé qu'un cours Internet suivi en classe devait s'échelonner sur 25 heures par semaine, au moins, pour donner droit à un soutien financier de DRHC. Elle a cependant ajouté qu'elle aimerait obtenir des précisions sur les besoins de la collectivité en matière de formation.

L'éducation et la technologie : M. Ray Hemmerling a proposé que la CEFC s'enquière auprès de la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) pour obtenir des fonds destinés à l'achat du matériel nécessaire au laboratoire informatique. FedNor a fait l'annonce, récemment, de la mise sur pied du Fonds d'aide aux initiatives locales. Ainsi, les SADC reçoivent une somme globale qu'elles administrent (et non FedNor). FedNor accorde jusqu'à 50 000 $ par collectivité et la SADC peut verser jusqu'à 5 000 $ par projet. C'est la SADC qui détermine si un projet donné satisfait au critère, c'est-à-dire s'il s'agit d'un projet de développement économique.

## NEUVIÈME EXPOSÉ — CENTRE CULTUREL LOUIS-HÉMON

**Représentants :** **Diane Jean (coordonnatrice, Centre culturel Louis-Hémon)**
**Lillian St. Martin (coordonnatrice, FormationPLUS)**
**Date :** **Le mercredi 24 janvier 2001**

Les représentants du Centre culturel Louis-Hémon ont dit qu'en général, on ne se rend pas compte du fait qu'il en coûte davantage d'organiser des activités culturelles dans une collectivité rurale et éloignée. En raison de la taille limitée de l'assiette de revenu et de la somme considérable qu'il faut débourser pour faire venir des artistes, les activités culturelles organisées dans les collectivités éloignées ou isolées sont très coûteuses.

À l'heure actuelle, 65 p. 100 de tous les fonds recueillis proviennent de la collectivité. En outre, il n'y a pas de possibilité de commandites de grandes entreprises (caisses populaires, Canadian Tire, etc.). La générosité des gens et des entreprises de Chapleau a aidé le Centre à survivre pendant 25 ans, mais les frais engagés augmentent à un rythme plus rapide que ne le font les contributions. Parmi les activités de financement mentionnons la tenue d'activités sociales et de soirées dansantes ainsi que la sollicitation de dons auprès des particuliers et des entreprises de la région. Les représentants du Centre culturel Louis-Hémon ont également fait remarquer qu'il semble que les programmes francophones sont souvent les premiers à subir l'effet des compressions budgétaires étant donné que la population de langue française est relativement petite. Par conséquent, les collectivités ne disposent pas toujours de programmes en français.

M[me] Karen Streich a déclaré que 2001 a été désignée l'Année internationale des volontaires et que le gouvernement fédéral est à tenir des réunions d'un bout à l'autre du Canada pour discuter des enjeux relatifs au financement par le fédéral des organismes bénévoles. Une telle réunion aura lieu dans le Nord-Ouest de l'Ontario le 30 janvier 2001. M[me] Streich a dit avoir bon espoir que certaines des questions soulevées au cours de la séance seront traitées à l'occasion de ces consultations.